



Rouen

# CONSERVATOIRE *de* ROUEN



# PROJET

## d'établissement

2024-2029

CONSERVATOIRE

à Rayonnement Régional de **Rouen**

[www.conservatoirederouen.fr](http://www.conservatoirederouen.fr)



THÉÂTRE MUSIQUE DANSE

# SOMMAIRE

<b>PRÉAMBULE.....</b>	<b>p 3</b>
<b>1. CONTEXTE</b>	
⇒ <b>1-1 Territorial.....</b>	<b>p 4</b>
⇒ <b>1-2 Territoire culturel.....</b>	<b>p 5</b>
⇒ <b>1-3 Présentation et missions générales de l'établissement.....</b>	<b>p 7</b>
⇒ <b>1-4 Textes cadres.....</b>	<b>p 8</b>
<b>2. ÉVALUATION DU PROJET 2017-2022</b>	
⇒ <b>2-1 Quatre grands axes .....</b>	<b>p 9</b>
⇒ <b>2-2 Bilan 2024 .....</b>	<b>p 11</b>
⇒ <b>2-3 Organigramme actuel.....</b>	<b>Pièce Jointe</b>
<b>3. PERSPECTIVES 2024-2029</b>	
⇒ <b>3-1 La période de transition.....</b>	<b>p 20</b>
⇒ <b>3-2 L'établissement en 2024.....</b>	<b>p 21</b>
⇒ <b>3-3 Les partenaires conventionnés du Conservatoire.....</b>	<b>p 33</b>
⇒ <b>3-4 Axes principaux du projet 2024-2029.....</b>	<b>p 35</b>
→ Transition écologique et évolution sociologique : évolution de l'enseignement artistique ?	
→ Charte éthique CRR	
→ Inclusion	
→ Parcours de formation adaptés	
→ Bibliothèque « La Lucarne »	
→ Objectifs de management stratégique	
→ Programme de rénovation du bâtiment	
→ Parc instrumental	
→ Mécénat	
→ Le conservatoire à l'ère du numérique	
→ Propositions nom du CRR	
⇒ <b>3-5 Outils d'évaluation du Projet 24-29.....</b>	<b>p 49</b>
→ Indicateurs révélateurs de l'activité	
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>p 50</b>

## PRÉAMBULE

A l'heure où les choses changent toujours plus rapidement, à l'heure où une évolution sociétale majeure se fait sentir et ne peut être ignorée, la question qui se pose est :

Comment les conservatoires vont-ils trouver leur place dans ce contexte et répondre à cette évolution ? Comment l'enseignement artistique alors qu'il s'inscrit dans la durée, va-t-il continuer à être dispensé au sein des établissements dédiés ?

C'est la question à laquelle le projet d'établissement tente de répondre à la lumière des développements technologiques, des évolutions sociétales et des enjeux environnementaux qui se présentent à nous.

Construire ensemble le conservatoire de demain. Lieu d'accueil, de partage, de savoirs, de ressources artistiques, pédagogiques, humaines. Co-construire l'aventure artistique que vont traverser toutes celles et ceux qui en feront la démarche.

Riche de son histoire, le Conservatoire de Rouen classé à Rayonnement Régional propose, au travers de son projet d'établissement 2024-2029, de s'inscrire dans ce mouvement de transition écologique et sociale, dans cette réflexion active sur l'innovation pédagogique et enfin, dans une démarche de démocratisation et d'accessibilité à la pratique artistique.

Ce projet réalisé en concertation avec les équipes pédagogique, administrative et technique, avec les partenaires institutionnels et les élu-e-s, se veut tourné vers l'avenir. Vecteur d'un projet politique culturel ambitieux, véritable outil de communication nécessaire à la compréhension, à l'évaluation des missions, à la lisibilité des actions du Conservatoire.

Cette réflexion collégiale s'est également appuyée sur le Schéma National d'Orientation Pédagogique édité par le Ministère de la Culture en septembre 2023.

2023 a vu la candidature de « *Rouen Seine Normande 2028 Capitale Européenne de la Culture* », la ville est engagée dans la démarche d'une politique culturelle ouverte et accessible. Le Conservatoire se doit d'en être le vecteur pour un enseignement artistique de qualité en regard des publics toujours diversifiés.

# 1- CONTEXTE

## 1-1 TERRITORIAL

Forte de sa dimension historique, démographique, culturelle, touristique et économique, Rouen, d'abord capitale du Duché Normand puis du Royaume anglo-normand, est devenue officiellement par décret en date du 28 septembre 2015, capitale de la Normandie réunifiée, nouvelle région qui unit les anciennes Haute et Basse-Normandie, pour former un bassin de vie de 3.325.500 habitant-e-s (source INSEE 2020).



**Rouen, préfecture du département de la Seine-Maritime** (76). Territoire d'une superficie de 6277 kms<sup>2</sup> et d'une population de 1 254 739 habitant-e-s. (source INSEE 2020).

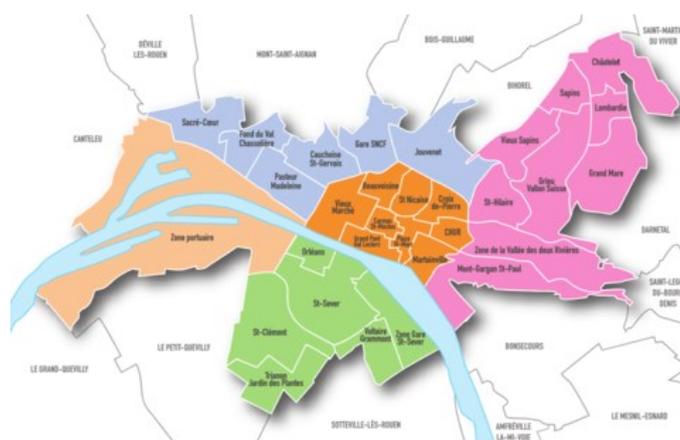


**Rouen, ville centre de la Métropole Rouen Normandie**, une des 21 grandes métropoles françaises, créée le 1er janvier 2015. La Métropole compte plus de 500 000 habitants, 71 communes sur un territoire de 664 km<sup>2</sup>. Entre fleuve et forêts, zones d'activités dynamiques et espaces naturels, la Métropole est forte d'une identité mixte à la fois urbaine et rurale.



Au 1er janvier 2020, Rouen compte 114.187 habitant-e-s (Source INSEE 2020).

Traversée par la Seine en son milieu, on trouve sur la rive droite notamment le centre historique de la ville et sur la rive gauche, un second cœur de ville plus récent.



Ville portuaire riche de 2000 ans d'histoire, le Port de Rouen s'étend sur tout l'estuaire de la Seine et occupe un positionnement stratégique au sein du système portuaire français. Son développement s'est réalisé au fil des siècles en relation étroite avec son environnement économique.

Aujourd'hui, premier port pour l'exportation des céréales en Europe occidentale, sa zone d'influence recouvre également une grande région pour l'industrie pétrochimique. Enfin, la proximité de la région parisienne, le dynamisme et la diversité du tissu économique rouennais permettent toujours, une belle activité portuaire.

## 1-2 TERRITOIRE CULTUREL

Rouen est aussi la capitale d'une région historiquement connectée à l'Art dans toute sa diversité de style, d'époque, d'esthétique. La peinture pour laquelle la Normandie a vu la déferlante du mouvement impressionniste et dont elle est le berceau, la littérature, la musique, le théâtre, ont été portés par de grands artistes normands et ont traversé les époques, jusqu'aujourd'hui où ce territoire fait la part belle à l'Art contemporain.

Pour faire vivre la cité au rythme de la Culture, Rouen la ville aux cent clochers, labellisée depuis 2002 « *Ville d'art et d'histoire* », soutient et accueille les projets d'artistes locaux, développe les aides à la création, met à disposition des espaces de travail. Le projet politique s'agissant de la Culture tend à favoriser l'accessibilité à l'Art pour toutes et tous, tend à élaborer des événements fédérateurs autour du riche patrimoine mais également en regard des artistes émergeant-e-s.

Faisant partie du Pôle Attractivité et Cadre de Vie, la **D**irection de la **C**ulture, de la **J**eunesse, de la **V**ie **A**ssociative et de l'**I**nternational, (DCJVAI), a en charge la gestion des établissements et des événements culturels, ainsi que le pilotage d'une politique d'action culturelle visant au développement des arts sur l'ensemble du territoire, pour tous les publics. Dans une logique transversale, elle pilote par ailleurs les politiques de la jeunesse et de la dynamique associative. Le Conservatoire fait partie intégrante de la DJVAI.

De nombreux acteurs culturels rouennais et métropolitains contribuent à développer une offre artistique culturelle riche et dynamique explorant les pratiques dans toute leur diversité.

Quelques exemples, liste non exhaustive :

### **Lieux de diffusion et de création**

- ✚ Opéra Rouen Normandie /Chapelle Corneille
- ✚ L'Étincelle-Théâtre de la Ville de Rouen
- ✚ Centre Dramatique National – CDN
- ✚ Espace Marc Sangnier
- ✚ Le 106
- ✚ Le Rive Gauche
- ✚ Cirque Théâtre Elbeuf
- ✚ Rouen nouvelles bibliothèques
- ✚ Normandie Images
- ✚ Omnia Cinéma d'art et d'essai
- ✚ Maison de l'Université
- ✚ Espace Culturel François Mitterrand
- ✚ Théâtre du Robec
- ✚ Théâtre de l'Almendra
- ✚ Théâtre de l'Arsenal

### **Ensembles professionnels, compagnies et collectifs d'artistes**

- ✚ Orchestre Opéra Rouen Normandie
- ✚ Le Poème Harmonique
- ✚ Ensemble Variances
- ✚ La Maison illuminée
- ✚ Académie Bach
- ✚ Ensemble Les Meslanges
- ✚ Collectif Les Vibrants Défricheurs
- ✚ Cie Les Musiques à ouïr
- ✚ Cie Laurent Dehors
- ✚ Cie Le Chat Foin
- ✚ Cie Acid Kostic

## Événementiel

- ✚ Curieux Printemps
- ✚ Rouen givrée
- ✚ Rouen sur mer
- ✚ Fêtes Jeanne d'Arc
- ✚ Les Terrasses du Jeudi
- ✚ Festivals : « Chants d'Elles », « Terre de paroles », « Les Musicales de Normandie », « Normandie impressionniste », « Archéo Jazz », « Festival du Livre de jeunesse », « Viva cité »
- ✚ L'Armada
- ✚ Dispositif « Faisons le mur »
- ✚ Nuit des musées
- ✚ Concours international de clarinette « Jacques Lancelot »
- ✚ Concours international « Jeunes Talents »

## 1-3 PRÉSENTATION ET MISSIONS GÉNÉRALES DE L'ÉTABLISSEMENT

**Créé le 23 avril 1945** par Albert Beucamp (1921-1967), chef d'orchestre et compositeur rouennais, le Conservatoire municipal de musique et d'art dramatique de Rouen devient rapidement un haut lieu d'apprentissage artistique. Sont dispensés l'enseignement de la musique instrumentale et vocale, la théorie musicale et l'art dramatique. Le Conservatoire est déjà équipé d'un centre de documentation conséquent. Promu École Nationale en 1947 puis deux ans plus tard Conservatoire Régional, l'établissement est transféré en 1951 à l'Hôtel du Baillage, l'actuel Musée de la Céramique.

**En 1967**, à la suite de la directive de Marcel Landowski, directeur de la musique, de l'art lyrique et de la danse au Ministère des Affaires Culturelles de 1966 à 1975, le Conservatoire Régional devient désormais, le Conservatoire National de Région de Rouen.

**En 1977**, au terme de plusieurs études et d'après discussions, est définitivement entériné le projet de construction d'un nouvel équipement. Le Couvent des Ursulines sera démolie pour accueillir le nouvel établissement d'enseignement artistique, projet d'envergure répondant à la demande d'une politique culturelle ambitieuse.

Outre l'aménagement de salles de cours offrant des équipements spécifiques aux différents enseignements, d'un studio d'enregistrement, d'une bibliothèque avec tables d'écoute ou magnétophones et électrophones reliés aux salles de travail, le Conservatoire possède un auditorium de 409 places.

**En 2005**, l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction inaugure un profond changement marqué par une refonte totale du projet d'établissement. Un projet fédérateur est élaboré sur trois axes principaux : la formation, la diffusion, la création, dans l'esprit d'un service public de qualité dédié aux usagers.

**En 2007**, faisant suite à l'arrêté du 15 décembre 2006 fixant les critères du classement des établissements publics d'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre, l'établissement classé par l'État devient Conservatoire à Rayonnement Régional, (CRR).

**En 2016**, ce classement est renouvelé pour sept ans.

**En 2021**, obtention de l'agrément pour la création du **Cycle de Préparation à l'Enseignement Supérieur** en musique - danse – théâtre (CPES)

**En 2024**, si le projet de l'établissement est toujours basé sur les trois axes que sont la formation, la diffusion et la création, la parution fin septembre 2023 du **Schéma National d'Orientation Pédagogique** édité par le Ministère de la Culture, permet à l'ensemble des équipes du Conservatoire de s'interroger sur l'évolution des pratiques artistiques, de la pédagogie, des publics.

Dans le cadre du Service Public, le Conservatoire à Rayonnement Régional de Rouen assure les missions suivantes :

- ⇒ **Enseignement** artistique spécialisé en musique, danse, théâtre dans une dimension d'ouverture favorisant la pratique transversale
- ⇒ **Programmation** saison artistique, saison Jeune Public et les « Méridiennes »
- ⇒ **Actions** d'éducation artistique et culturelle
- ⇒ **Développement**, sensibilisation, renouvellement et croisement des publics
- ⇒ **Pôle ressource** et interlocuteur privilégié pour les usagers et les acteurs du territoire, afin de permettre des parcours de formation partagés et continués incitant à la mise en réseau des enseignements artistiques
- ⇒ **Développement** de partenariats donnant lieu à des conventionnements afin d'enrichir l'offre pédagogique et artistique
- ⇒ **Rayonnement** de la structure, de la collectivité, du territoire métropolitain et régional sur le territoire national et à l'international

## 1-4 TEXTES CADRES

Si chaque conservatoire agréé élabore et met en œuvre un projet d'établissement unique et adapté à sa réalité territoriale, culturelle et socio-économique propres, le Ministère de la Culture qui est le ministère de tutelle propose via la Direction Générale de la Création Artistique, le cadre juridique et pédagogique de l'enseignement artistique spécialisé non professionnalisant.

Le **Schéma National d'Orientation Pédagogique**, le **S.N.O.P**, est l'ouvrage de référence pour l'ensemble des conservatoires. Le renouvellement des S.N.O.P en musique (2008), danse (2004), théâtre (2005), a vu en septembre 2023 la parution attendue d'un nouveau texte, pour les trois spécialités.

D'autres textes viennent compléter le cadre de fonctionnement et les missions inhérentes aux établissements d'enseignement artistique :

- ⇒ **Droits culturels** /Déclaration de Fribourg (2007)
- ⇒ **Schéma** départemental des enseignements artistiques (en cours de validation)
  
- ⇒ **Charte** de l'enseignement artistique spécialisé (2001)
- ⇒ **Charte** déontologique de la médiation culturelle (2007)
- ⇒ **Charte** pour l'éducation artistique et culturelle (2016)

- ⇒ **Loi** du 11 février 2005 pour l'égalité des droits, des chances, la participation à la citoyenneté des personnes handicapées
- ⇒ **Circulaire** du 29 avril 2008 sur le développement de l'éducation artistique et culturelle
- ⇒ **Arrêté** du 19 décembre 2023 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique

## 2- ÉVALUATION DU PROJET 2017-2022

### 2-1 QUATRE GRANDS AXES

Le précédent Projet d'Établissement 2017-2022, s'est appuyé sur quatre axes majeurs déclinés sous forme de grandes thématiques :

#### **Thème 1 : Excellence pédagogique et artistique pour tous**

**Dispenser** un enseignement artistique spécialisé initial dans le domaine de la musique, de la danse et du théâtre favorisant une pratique artistique transversale

**Affirmer** la diversité esthétique pour inciter la circulation des élèves entre les pratiques artistiques

**Permettre** à chacun de développer au mieux ses aptitudes artistiques et culturelles

**Pratiques collectives dynamiques et ouvertes** exprimant la diversité

#### **Thème 2 : Égalité d'accès aux pratiques artistiques et culturelles**

**Conjuguer** au quotidien enseignement artistique spécialisé et éducation artistique et culturelle dans une démarche d'excellence pour tous

**Développer** des actions spécifiques dans et hors-les-murs en direction des publics dans toute leur diversité : jeune public, publics empêchés-éloignés

**Accueillir** dans l'établissement les personnes en situation de handicap soit dans le cadre des parcours de formation, d'ateliers hebdomadaires et/ou mensuels, ou de manière ponctuelle, visites, expositions, spectacles

**Contribuer** à la réussite éducative et à la construction de la personne, futur adulte et citoyen engagé, à travers l'apprentissage d'une pratique artistique générant l'acquisition d'outils d'expression et de connaissances

**Mettre en place des parcours de découverte et de sensibilisation** aux pratiques instrumentales afin de cultiver la notion d'expérimentation avant l'engagement

### Thème 3 : Un rayonnement territorial volontariste et ambitieux

**Pôle ressource** et établissement référent pour l'excellence pédagogique et artistique

**Offre de formation** dynamique et adaptée aux évolutions et réalités du terrain

**Favoriser** la notion de parcours artistiques continués afin de faciliter la circulation des élèves entre les différentes structures du territoire et proposer aux citoyens une offre de formation artistique structurée en réseau

**Saison artistique hors-les-murs**, reflet d'une activité pédagogique dense, diversifiée et connectée à la dynamique culturelle impulsée par les acteurs du territoire (ville, métropole, région)

**Partenariats affirmés**, renouvelés et élargis, faisant l'objet de nombreux conventionnements visant à enrichir les parcours de formation et à investir les territoires

**Un réseau régional** associant les établissements spécialisés d'enseignement artistiques autour de l'organisation des épreuves terminales du Diplôme d'Etudes Musicales – DEM

**Évolution des outils de communication** et d'informations des publics afin de faciliter l'accès aux informations et aux démarches administratives

### Thème 4 : Un environnement et des conditions favorables aux apprentissages

**Polyvalence des équipes techniques** investies dans le fonctionnement quotidien de la structure et l'activité de diffusion dans et hors-les-murs

**Adéquation de l'organisation administrative** aux contenus et évolutions pédagogiques, amélioration des conditions de travail et de l'accueil des usagers

**Revalorisation du bâtiment**, de son environnement, des locaux afin de promouvoir le « bien-être » au travail et d'affirmer la notion de « lieu de culture, lieu de vie », « lieu de vie, lieu de culture », dynamique d'ouverture de l'établissement vers la cité et ses habitants

**Centre de documentation**, l'un des plus richement dotés des conservatoires français. Outil pédagogique, pôle ressource, élément d'attractivité et de rayonnement

**Renouvellement du parc instrumental et autres matériels** dédiés à l'action pédagogique

**Modernisation des pratiques pédagogiques** avec un accès aux nouvelles technologies (MAO, numérique, Wi-Fi...)

**Optimisation maximale des locaux et fonctionnement à flux tendus**

**Signalétique interne et externe** à préciser afin de faciliter l'accès, l'orientation et la circulation des usagers et des publics



## 2-2 BILAN 2024

<b>ENSEIGNEMENT-PÉDAGOGIE</b>	
<b>POINTS relevés PROJET 2017-2022</b>	<b>BILAN</b>
<b>Place centrale de l'élève</b>	<p>La diversité de l'offre d'enseignement permet à chaque élève de trouver sa place pour se construire à travers son parcours.</p> <p>Possibilité de se spécialiser mais également de s'ouvrir, de se réorienter, de s'enrichir.</p> <p>En collaboration étroite avec l'équipe administrative, l'ensemble de l'équipe pédagogique effectue un suivi individualisé qui permet à chacun-e de s'épanouir depuis son entrée au conservatoire jusqu'au développement du chemin propre d'artiste citoyen.</p>
<b>Enseignement individualisé</b>	<p>Suivi personnalisé selon le projet et les besoins identifiés tout au long du parcours. Cependant, la proposition de « parcours personnalisé » n'existe qu'à la marge, pour un temps limité et généralement dans les cas de diagnostics médicaux posés.</p>
<b>Environnement artistique propice aux apprentissages</b>	<p>Valorisation des pratiques transversales et mutualisation des offres présentes sur le territoire (moyens pédagogiques, humains, techniques)</p>
<b>Richesse des Départements pédagogiques</b>	<p>Le bilan est contrasté d'un département pédagogique à l'autre.</p> <p>Pour exemple, le Département de Formation Musicale travaille à rendre la discipline attractive et en relation à l'instrument. On retrouve ce phénomène dans d'autres départements ou disciplines avec la création de petits ensembles instrumentaux qui deviennent à terme, de véritables orchestres à effectif réduit.</p> <p>Cette démarche favorise une forte émulation, des échanges plus directs et participatifs. Ces ensembles ont une portée pédagogique et artistique extrêmement enrichissante pour les élèves, les enseignant-es comme pour la dynamique globale de l'établissement.</p>
<b>Adaptabilité aux évolutions sociétales</b>	<p>L'actuel « Parcours Personnalisé » reste trop restreint.</p> <p>Il s'avère, dans les cas les plus particuliers, ne pas être assez adapté et adaptable. Limité dans le temps.</p>

<p><b>Accueil des élèves débutants</b></p>	<p>L'accès au parcours débutants pour les élèves de tous âges et notamment pour les adolescents débutants a été développé mais uniquement pour les élèves en « Horaires Traditionnels ».</p> <p>Mise en place de parcours de découvertes instrumentales.</p>
<p><b>Fort taux d'intégration dans les pôles supérieurs français et/ou étrangers</b></p>	<p><b>2021</b> : Obtention de l'agrément C.P.E.S en Musique, Danse, Théâtre</p> <p>Véritable atout pour l'intégration des élèves dans les pôles supérieurs.</p> <p>La demande de renouvellement de l'agrément est à effectuer en 2026.</p>
<p><b>Nombreuses connexions aux acteurs et réalités des milieux professionnels</b></p>	<p>Bilan contrasté selon qu'il s'agit de la spécialité Musique ou des spécialités Danse et Théâtre.</p> <p>Dans les trois spécialités, les élèves ont accès facilement, régulièrement et efficacement à des master classes ou à des mises en situation scénique, notamment grâce aux partenariats avec les structures de diffusion du territoire.</p> <p>On constate en revanche que la pratique du « spectateur » est particulièrement développée pour les élèves des Départements Danse et Théâtre, mais l'est beaucoup moins pour les élèves musicien-ne-s.</p>
<p><b>Parcours Enseignement Supérieur</b></p> <p><b>Licence Musicien-ne interprète</b></p> <p><b>Master musicologie composition</b></p>	<p><b>Depuis 2007</b>, le parcours licence de musicien interprète accueille chaque année une quinzaine d'étudiant-e-s de haut niveau qui intègrent ensuite pour la plupart, le milieu professionnel.</p> <p><b>A partir de 2017</b>, la première année (L1) est commune aux parcours Licence Interprète et formation menant au Diplôme d'Etat.</p> <p>Le partenariat avec le CEFEDM de Normandie permet aux candidat-es reçu-e-s sur les deux parcours de poursuivre en L2 vers le parcours menant au D.E ou de valider la Licence Interprète avant de poursuivre directement en 2<sup>ème</sup> année de D.E.</p> <p>Master qui s'inscrit dans le prolongement de la formation en Musicologie.</p> <p>On compte environ <b>3 étudiants par an</b> en Master de composition.</p> <p>Les débouchés sont ensuite divers. Quelques exemples :</p> <p>un étudiant intègre le CNSMDP, un étudiant obtient le concours PEA dans sa discipline instrumentale, un étudiant étranger fait une carrière internationale en tant que compositeur.</p> <p>On note que les contenus enseignés à l'Université pour ce master ne sont pas assez renouvelés.</p>

<p><b>Départements Danse et Théâtre dynamiques</b></p>	<p>Bilan positif pour cet item. Projet inter-département Danse-Chant-Théâtre <b>2022-2023 :</b> Mise en place d'un atelier hebdomadaire de comédie musicale (3H00) Ouvert à tous les élèves en C.P.E.S – 3<sup>ème</sup> Cycle</p>
<p><b>Département Formation Musicale</b></p>	<p>Bilan positif pour cet item. Département en permanente réflexion pédagogique pour s'adapter aux évolutions de la société et aux nouvelles préconisations tout en gardant une attractivité et une image positive de la discipline, vivante, engagée, fédératrice.</p>
<p><b>Capacité à conjuguer enseignement artistique spécialisé et éducation artistique et culturelle</b></p>	<p>La très belle dynamique de la saison du CRR permet chaque année d'accueillir près de <b>9000 enfants</b> extérieurs à l'établissement, dans les murs ou hors-les-murs :</p> <p>Séances scolaires, répétitions générales dans l'auditorium du Conservatoire, spectacles « Jeune public ».</p> <p>L'offre d'éducation artistique et culturelle est aussi présente sur le territoire avec des interventions dans les crèches et centres pour la petite enfance, les médiathèques de la commune, les lieux patrimoniaux du territoire.</p> <p>A noter également l'organisation de concerts auprès des publics « éloignés » dans les EHPAD, IME, CHU, CHR, Centre pénitentiaire, etc...</p> <p>Enfin, certains enseignant-e-s du CRR sont également missionné-e-s sur les CTEJ et sensibilisent ainsi le public scolaire à la pratique artistique directement au sein des écoles.</p> <p>Toutefois, on ne peut pas parler d'Education Artistique et Culturelle au sens propre. Il manque à ce jour la possibilité d'offrir une pratique artistique complétant ainsi les deux autres volets de l'EAC que sont la découverte des œuvres et la rencontre avec les artistes.</p> <p>Pour pouvoir assumer pleinement les missions d'Education Artistique et Culturelle et compléter l'offre, il est nécessaire de recruter des musiciens titulaires du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant en Milieu Scolaire (DUMI)</p>
<p><b>Département Jazz pas d'enseignement individualisé pour tous les</b></p>	<p>Pas de création de poste.</p> <p><b>2022 :</b> Départ en retraite et changement de coordinateur qui a permis l'arrivée d'un enseignant spécialisé en saxophone jazz.</p> <p>Les statuts sont précaires et le nombre de postes n'a pas évolué : Un P.E.A titulaire 16/16<sup>ème</sup> + un A.T.E.A 8/20<sup>ème</sup></p> <p>Les trois autres enseignants de ce département ont des statuts de contractuels ou de vacataires. (Temps non complets)</p>

<p><b>élèves</b></p>	<p>Par conséquent on constate un fort roulement des enseignants, ce qui ne permet pas la construction d'un projet pérenne. Or la demande est importante, pour les élèves de 13 à 18 ans notamment.</p> <p>L'ampleur de l'effectif ne permet pas d'assurer le suivi instrumental individualisé notamment pour le saxophone.</p> <p>En effet, les heures d'enseignement du saxophone sont allouées à la pratique collective (ateliers).</p>
<p><b>Formations supérieures non rattachées à un pôle d'enseignement supérieur labellisé</b></p>	<p>La situation est restée la même. Pas de création de partenariat spécifique localement lié à l'offre de formation supérieure du CRR.</p> <p>En revanche, le CRR doit pouvoir s'appuyer sur la dynamique du parcours C.P.E.S qui a permis des partenariats avec des établissements supérieurs d'enseignement artistique au niveau national.</p>
<p><b>Absence en Région Normandie d'un pôle d'enseignement supérieur dédié au spectacle vivant</b></p>	<p>La situation est restée la même. La Région Normandie a étudié la faisabilité et la pertinence de la création d'un pôle supérieur d'enseignement artistique (2017-2019). La Direction Régionale des Affaires Culturelles n'a pas validé le projet.</p> <p>Les élèves du CRR en parcours C.P.E.S doivent poursuivre leurs études supérieures vers des pôles supérieurs tel le CEFEDM Normandie ou en-dehors de la région, voire à l'étranger.</p>
<p><b>Approches et méthodologies renouvelées pour la mise en place d'ateliers de pratiques artistiques réguliers et pérennes</b></p> <p><b>Réflexion quant à l'ouverture d'une Classe à Horaires Aménagés Théâtre en partenariat avec le collège Boieldieu</b></p>	<p>La dynamique enclenchée par Philippe Tailleux jusqu'en 2018, avec les « Samedis du possible » a permis d'accueillir de façon hebdomadaire un public en situation de handicap pour des ateliers de pratiques artistiques.</p> <p><b>2023 - 2024</b> : L'association AXED-TEAM accueillie au CRR propose un atelier hebdomadaire de pratique du Théâtre pour les personnes porteuses de trisomie 21 et de troubles mentaux.</p> <p><b>Depuis 2022</b> : Mise en place d'un parcours Théâtre sur le temps scolaire en partenariat avec le collège Boieldieu (REP+ Rouen Nord)  Cette dynamique est soutenue par la collectivité et l'Education Nationale.</p> <p>Aujourd'hui en attente de validation du dispositif C.H.A.T déposé par le Collège Boieldieu, initialement prévu pour septembre 2024.</p>

<p><b>Développement d'un parcours de formation spécifique à l'Art Lyrique</b></p>	<p><b>Depuis 2017</b> : Création de l'Atelier Lyrique au CRR permettant au Département Chant Lyrique de proposer des enseignements spécifiques aux arts de la scène préparant ainsi au large éventail de compétences requises pour l'intégration professionnelle.</p> <p>Cet atelier étant jusqu'à présent limité aux élèves du Cycle Spécialisé, il a été opéré une refonte en septembre 2023 afin de permettre une ouverture à toutes et tous autour du travail soutenu d'une œuvre intégrale. Ce travail se fait en partenariat avec le CRD du Havre et la distribution des rôles solistes se fait après audition.</p> <p><b>Septembre 2022</b> : Création d'un atelier hebdomadaire de Comédie Musicale avec les départements théâtre, danse, chant. (3H00)</p> <p><b>A envisager</b> : la construction d'un cursus complet avec pour dominante Comédie Musicale.</p>
<p><b>Accueil dans l'établissement de personnes en situation de handicap</b></p>	<p><b>2024</b> : Installation d'un élévateur PMR</p> <p>Volet accessibilité dans le projet de rénovation du bâtiment notamment installation de sanitaires PMR. Travail à poursuivre notamment l'accessibilité des studios de danse.</p> <p><b>Depuis 2021</b> : Sessions de formations proposées à l'équipe pédagogique sur les troubles DYS, accueil d'élèves porteurs de handicap Organismes de formation accueillis : MESH, Apte-autisme</p>

# ADMINISTRATION-TECHNIQUE

POINTS relevés PROJET 2017-2022	BILAN
<p><b>Polyvalence de l'équipe technique investie dans le fonctionnement quotidien de la structure</b></p>	<p>Travail en cours sur les cycles de travail dans le contexte de la mise en place des 1607H.</p> <p>Mise en place de réunions d'équipe régulières favorisant les échanges et la collaboration.</p> <p>Réflexion en cours sur une redéfinition des missions au sein de cette équipe.</p> <p>Mise en place de réunions de programmation par période afin de faciliter la diffusion d'informations et le montage des projets nécessitant l'intervention de plusieurs acteurs : enseignants, régisseurs, administration, communication.</p>
<p><b>Organisation administrative en adéquation avec les contenus et évolutions pédagogiques</b></p>	<p><b>2022</b> : mise en place d'une arborescence informatisée partagée permettant la dépose des documents sur un serveur commun au service</p> <p>Collaboration avec le Service des Archives pour la mise en place d'une arborescence commune et le classement du local de pré-archivage.</p> <p><b>2024</b> : Mise en place de l'application TEAMS permettant le travail collaboratif plus étroit entre l'équipe administrative et l'équipe pédagogique</p>
<p><b>Revalorisation du bâtiment, de son environnement, des locaux</b></p>	<p><b>2017</b> : Programme de rénovation des salles mis en œuvre</p> <p><b>2017 – 2023</b> : 39 salles, la salle des personnels, 2 bureaux ainsi que le Secrétariat de la scolarité et les vestiaires danses rénovés entièrement (sol, plafond, murs)</p> <p><b>2020</b> : Installation d'une nouvelle borne d'accueil et de panneaux numériques dans le hall</p> <p><b>2023</b> : Câblage et installation de 7 bornes Wi-Fi</p> <p>Poursuite du câblage dans les salles (notamment salles de FM, Érudition, M.A.O, Culture musicale)</p> <p>Plan de rénovation énergétique du bâtiment : travaux à horizon 2026-2027 notamment sur le volet de remplacement de la chaufferie et l'accessibilité</p>

<p><b>Optimisation maximale des locaux et fonctionnement à flux tendu</b></p>	<p>Même constat, même situation ce qui limite la possibilité d'accueil de nouveaux élèves et la mise à disposition d'espaces pour le travail personnel des élèves mais également pour la pratique amateur du territoire.</p> <p>Recherche de partenariats pour la délocalisation notamment des pratiques collectives.</p> <p><b>Depuis 2022</b> : Mise à disposition d'un grand studio de répétition par l'Espace Marc Sangnier à Mont St Aignan pour l'Atelier Comédie musicale.</p>
<p><b>Renouvellement du parc instrumental et autres matériels</b></p>	<p>Programme d'acquisitions annuelles de 50 000€</p> <p><b>Investissement 2024</b> : 260 000€ suite à la candidature « Rouen capitale européenne de la Culture »</p> <p>Mise en place d'un plan d'investissement pour le renouvellement du parc instrumental pianos estimé à 700 000€, à répartir sur 6 ou 7 ans</p> <p>Renouvellement du matériel scénique programmé dans le cadre de la directive européenne de 2009 impliquant l'arrêt de la production de lampes halogènes. Équipement en lampes LED des projecteurs nécessitant le remplacement des matériels installés dans l'Auditorium et la Salle Chevrin Coût estimé : 210 000€</p>
<p><b>Réponse personnalisée quant à l'accueil des usagers dans la structure</b></p>	<p>Dispositifs permettant l'amélioration de l'accueil des usagers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Mise en place du paiement en ligne</li> <li>⇒ Communication dématérialisée</li> <li>⇒ Mise en place d'adresses de diffusion partagée permettant des points d'entrée unique</li> <li>⇒ Développement des adresses professionnelles <a href="https://rouen.fr">@rouen.fr</a> permettant l'échange direct avec les enseignants</li> </ul> <p>Mise en place d'un serveur vocal interactif pour davantage d'efficacité et pour une meilleure orientation des demandes des usagers</p>
<p><b>Signalétique interne et externe afin de faciliter l'accès, l'orientation et la circulation des usagers et des publics</b></p>	<p>Point encore à améliorer surtout s'agissant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ La signalétique adaptée pour les personnes porteuses de handicap</li> <li>⇒ La signalétique externe facilitant l'accès au CRR</li> </ul>

# COMMUNICATION

## POINTS relevés PROJET 2017-2022

## BILAN

### Évolution des outils de communication et d'information des publics

#### 2019 :

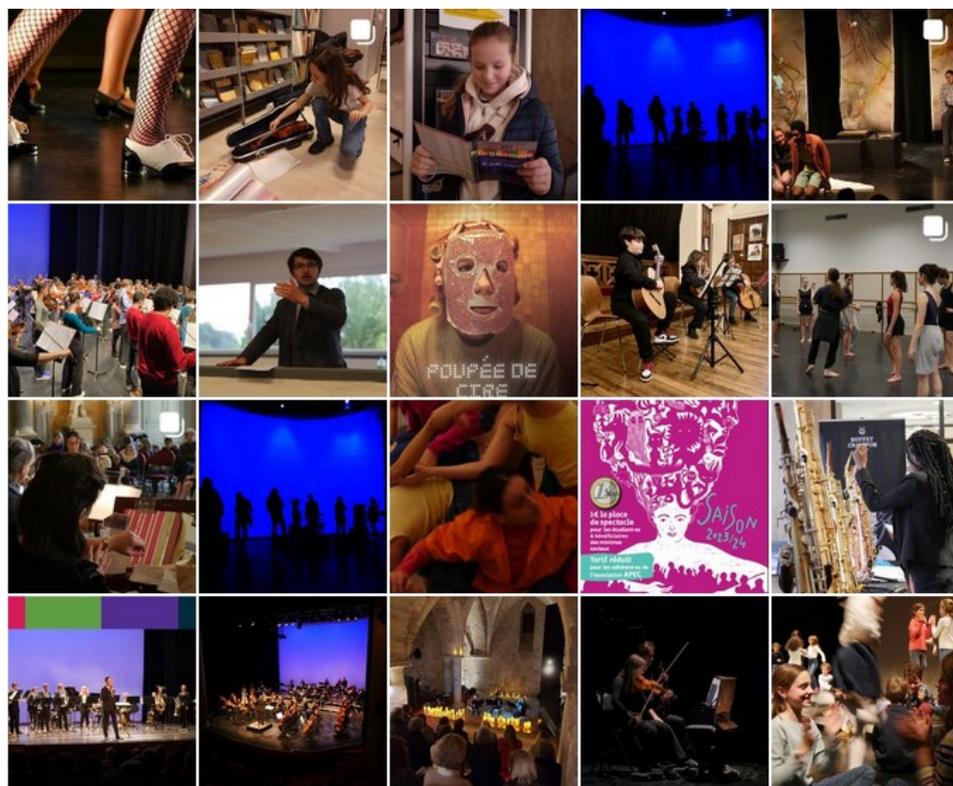
- ⇒ Réalisation d'une newsletter mensuelle (1378 abonnés)
- ⇒ Développement des supports (flyers, affiches des événements, agenda mensuel)
- ⇒ Diffusion (What'sup, agenda Office de tourisme, réseau des transports en commun de la Métropole)

#### 2020-2021 :

- ⇒ Création d'une plaquette Jeune Public

#### 2021-2022 :

- ⇒ Mise en place d'une nouvelle charte graphique/nouveau logo
- ⇒ Affichage généralisé sur le territoire
- ⇒ Développement des démarches en ligne
- ⇒ Mise en place de la billetterie en ligne
- ⇒ Refonte du site internet en cours
- ⇒ Diffusion Teaser réalisé par la DCRP en 2018
- ⇒ Nouveaux outils de communication : Installation de la suite ADOBE avec un environnement informatique adapté
- ⇒ Réseaux sociaux : Compte Instagram (1075 followers)  
Compte Facebook (3797 followers)  
Chaine Youtube



## BIBLIOTHÈQUE - LA LUCARNE

<b>POINTS relevés PROJET 2017-2022</b>	<b>BILAN</b>
<b>Présence d'un centre de documentation Outil pédagogique, pôle ressource</b>	Une convention partenariale a été rédigée entre le réseau des bibliothèques de la Ville et le Conservatoire aboutissant à une mutualisation des projets et des collections.
<b>Développer l'enrichissement du fonds documentaire</b>	La bibliothèque malgré un taux d'accroissement limité poursuit une politique d'acquisition en faveur du répertoire contemporain et du pluralisme esthétique (environ 5000 documents tous supports confondus). La question du stockage des documents nécessite des moyens pour en offrir une meilleure accessibilité.
<b>Création d'un fond Théâtre de pièces contemporaines françaises, francophones, étrangères</b>	La bibliothèque a acquis une centaine de pièces contemporaines pour le jeune public et le public adulte.
<b>Accroître l'action de communication et de mise en valeur du service</b>	La création du site internet a permis une meilleure connaissance des services proposés par la bibliothèque.
<b>Développer la création et la diffusion des ressources numériques avec la mise en place d'une bibliothèque numérique</b>	La bibliothèque a adhéré à l'offre numérique de la B.N.F pendant une année et n'a pas rencontré l'approbation des usagers à ce sujet.

### 2-3 ORGANIGRAMME ACTUEL

C'est l'organigramme validé par le Conseil Municipal en juillet 2021. (voir P.J)

## 3- PERSPECTIVES 2024-2029

### 3-1 LA PÉRIODE DE TRANSITION

La période de transition entre les deux projets est d'abord marquée par un retour à la normalité après la crise sanitaire de 2020 et les différents confinements. Période particulière pendant laquelle le Conservatoire développe tous les moyens en sa possession pour assurer une continuité pédagogique. S'ensuit une période d'intérim de direction assurée par la directrice adjointe puis par sa nomination en février 2022 au poste de directrice du Conservatoire. Il faudra attendre juillet 2023 pour voir la nomination d'un directeur adjoint.

En s'appuyant sur les grands axes du projet encore en vigueur et prenant en compte la commande politique en matière d'enseignement artistique l'équipe de direction ainsi renouvelée s'emploie à lancer les concertations dès le début de l'année scolaire 2022-2023 sur les nouvelles orientations souhaitées en vue de l'élaboration du nouveau projet d'établissement 2024-2029.

En septembre 2023, le nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique est édité par le Ministère de la Culture ce qui va permettre de mettre en adéquation les évolutions souhaitées par les équipes et les préconisations du ministère de tutelle.

La demande de renouvellement de classement de l'établissement à rayonnement régional a été également déposée.

Pendant cette période de transition on note :

- ⇒ **Remplacement** de tous les agent-e-s partis à la retraite, mutés ou en disponibilité
- ⇒ **Nouvelles propositions** d'enseignement :
  - Musiques numériques
  - Atelier Comédie Musicale
  - Direction de chœur
- ⇒ **Réorganisation** des espaces de l'administration

## 3-2 L'ÉTABLISSEMENT EN 2024

Nombre total d'élèves : **1063**



**FILLES** : 59%

**GARÇONS** : 41%

**1<sup>er</sup> Cycle** : 390

**2<sup>ème</sup> Cycle** : 346

**3<sup>ème</sup> Cycle** : 150

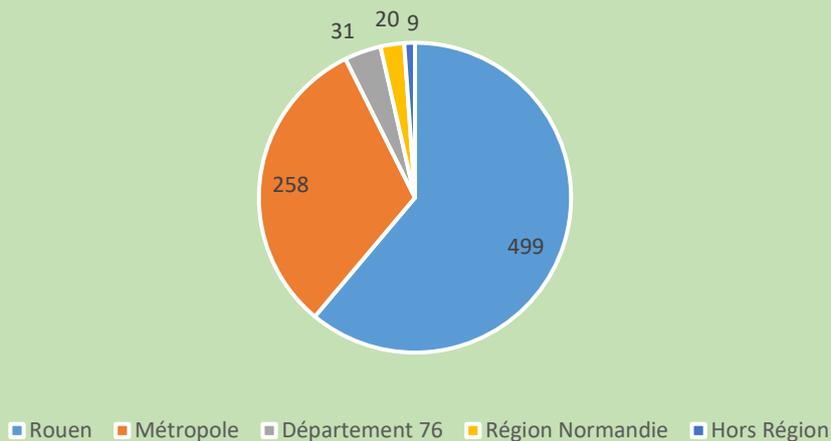
**CS-CPEES** : 118

**Licence-Master** : 15

**Parcours personnalisé** : 20

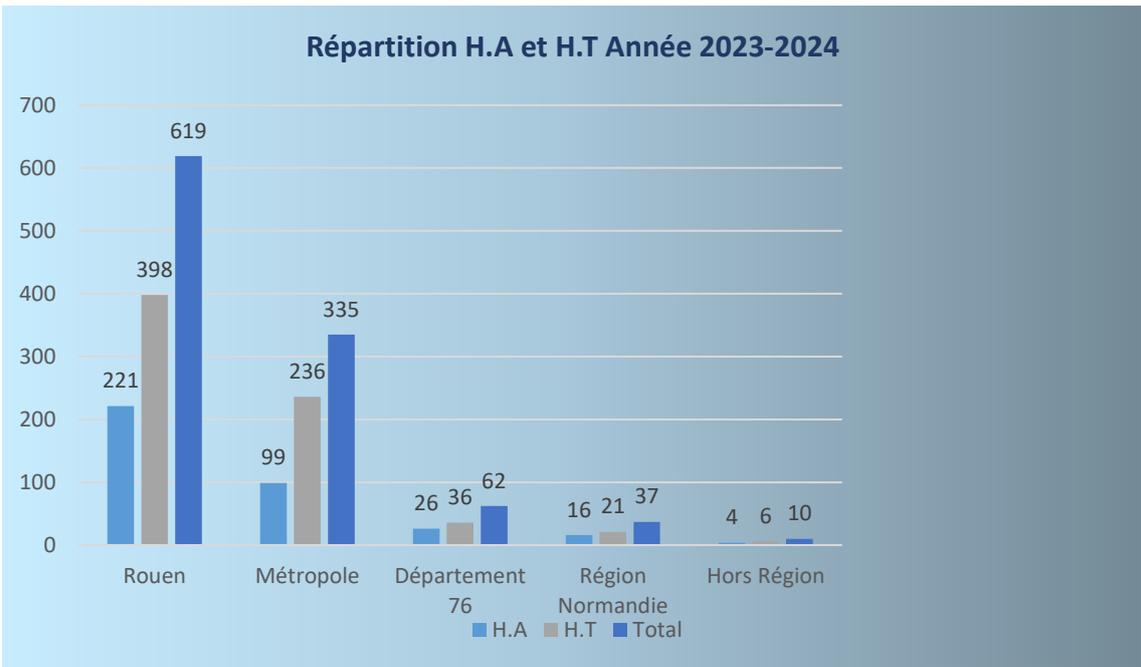
**Hors Coursus** : 24

### Provenance géographique des élèves Année 2023-2024



⇒ **ROUEN** : 58,20%  
 ⇒ **MÉTROPOLE** : 31,5%  
 ⇒ **DÉPARTEMENT 76** : 5,8%  
 ⇒ **RÉGION NORMANDIE** : 3,5%  
 ⇒ **HORS RÉGION** : 0,9%

### Élèves en Horaires Aménagés (H.A) / Horaires Traditionnels (H.T)



# L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT

Équipe pédagogique constituée de **95** enseignant-e-s

Pour **1176** Heures d'enseignements hebdomadaires / **40** disciplines proposées

## **Instruments de l'orchestre/ Cordes**

Violon – Alto – Violoncelle – Contrebasse

## **Instruments de l'orchestre/ Vents-Percussions**

Flûte traversière – Piccolo – Hautbois – Clarinette – Saxophone – Trompette – Cor – Trombone – Tuba  
Euphonium – Percussions

## **Claviers et instruments polyphoniques**

Piano – Accompagnement Piano – Orgue – Guitare – Harpe – Accordéon

## **Musiques anciennes**

Flûte à bec – Traverso – Clavecin – Serpent

## **Jazz et musiques improvisées**

Piano – Guitare jazz – Basse – Contrebasse – Batterie – Saxophone

## **Musiques numériques**

Électro-acoustique – Musique Assistée par Ordinateur (M.A.O)

## **Chant**

Chant lyrique – Atelier lyrique – Chœurs (pré-maitrise, maitrise, jeune chœur, ensemble vocal)

## **Formation musicale – Disciplines d'Érudition**

Formation musicale – Chant choral FM – Formation musicale Jazz – Formation musicale chanteur  
Culture musicale – Analyse – Commentaire d'écoute – Écriture – Composition – Orchestration –  
Direction d'orchestre – Direction de Chœur

## **Pratiques collectives instrumentales**

Orchestres à cordes – Orchestres symphoniques – Orchestres d'Harmonie – Musique de tradition  
orale – Ensembles – Consorts

## **Pratique Chorégraphique**

Danse classique – Danse jazz – Danse contemporaine – Formation musicale danseur – Analyse  
Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé, (A.F.C.M.D) et Anatomie, Culture chorégraphique  
et Histoire de la Danse – Ateliers chorégraphiques – Cours garçons – Atelier « pas de deux – duos »

## **Pratique Théâtrale**

Technique de jeu – Étude de textes – Mise en scène – Improvisation – Technique vocale - Initiation à  
la régie technique – Histoire du Théâtre

## ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

En 2024, pour son organisation pédagogique, le Conservatoire de Rouen fonctionne encore sur les préconisations du Ministère de la Culture, appuyées sur les Schémas Nationaux d'Orientation Pédagogique pour la Musique (2008), la Danse (2004), le Théâtre (2005).

### LE CYCLE I / Durée 3 à 5 ans

Le 1<sup>er</sup> cycle correspond généralement au 1<sup>er</sup> niveau d'apprentissage. Il s'adresse aux débutant-e-s et vise à poser :

- **L'engagement** dans une pratique artistique
- **Les bases** fondamentales de la discipline choisie
- **L'apprentissage** des techniques de base
- **Le développement** des compétences nécessaires pour progresser vers un niveau amenant au 2<sup>ème</sup> cycle
- **Le développement** de la créativité, de l'interprétation, de la curiosité, du goût de l'effort

### LE CYCLE II /Durée 3 à 5 ans

Le 2<sup>ème</sup> cycle s'adresse aux élèves ayant acquis les bases fondamentales de leur discipline. Les objectifs en sont :

- **Approfondissement** des compétences techniques et artistiques acquises en 1<sup>er</sup> cycle
- **Élargissement** des connaissances théoriques
- **Développement** de la sensibilité artistique
- **Développement** du sens critique et de l'autonomie dans la pratique

### LE CYCLE III /Durée 2 à 4 ans

Le 3<sup>ème</sup> cycle est la dernière période de formation au Conservatoire. C'est également le moment pour les élèves de se positionner quant au choix de se diriger vers une pratique amateur ou vers une orientation professionnelle. Ce cycle met l'accent sur :

- ⇒ **Interprétation** et maîtrise du répertoire
- ⇒ **Créativité** et recherche artistique
- ⇒ **Développement** du projet artistique personnel
- ⇒ **Participation** active aux projets artistiques du territoire

Le 3<sup>ème</sup> Cycle Spécialisé (C.S) et le Cycle de Préparation à l'Enseignement Supérieur (C.P.E.S), sont adaptés aux étudiant-e-s souhaitant se diriger vers les Conservatoires Nationaux, les pôles supérieurs, dans l'objectif d'envisager une carrière professionnelle en musique, en danse, en théâtre.

## La particularité du Conservatoire de Rouen

Hormis la proposition du parcours d'enseignement en horaires traditionnels, c'est-à-dire en dehors du temps scolaire, il est possible de suivre l'enseignement de la Musique et de la Danse dans le dispositif des Classes à Horaires Aménagés.

La présence au sein de l'établissement d'un cursus complet dédié aux classes à horaires aménagés musique et danse et à la filière « Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse, (S2TMD) est à considérer comme étant une spécificité de la structure dans le cadre de son offre d'enseignement et de son organisation pédagogique.

C'est la possibilité d'une véritable continuité d'un parcours de formation pouvant commencer en classe de CE1 et se conclure en classe de Terminale. Trois établissements scolaires sont partenaires du Conservatoire de Rouen :

- **École** élémentaire Michelet
- **Collège** Fontenelle
- **Lycée** Jeanne d'Arc

Les trois établissements sont à proximité immédiate du Conservatoire permettant de fait, la circulation facilitée des élèves d'une structure à l'autre. D'autre part, les élèves issus de territoires éloignés peuvent bénéficier de l'internat au sein du collège Fontenelle mais également au sein du lycée Jeanne d'Arc ce qui rend ce parcours très attractif. Cela permet au Conservatoire d'assurer sa mission de pôle ressource dans un rayonnement régional.

C'est une commission mixte Education nationale/Conservatoire qui étudie les demandes d'entrée en parcours CHAM-CHAD-S2TMD. L'admission est soumise à l'évaluation du dossier scolaire, de la motivation pour s'engager dans le parcours, des aptitudes artistiques de l'élève.

Ce parcours en quelques chiffres :

- **366** élèves en Horaires Aménagés dont : **288** musicien-ne-s / **78** danseur-se-s
- **Internes** : **11** collégien-ne-s / **32** lycéen-ne-s

## Le fonctionnement de la structure et le règlement intérieur

L'organisation et l'activité globale de l'établissement sont régies par un règlement intérieur qui définit les modalités de fonctionnement pour l'intégralité des acteurs et usagers de la structure. Il fait l'objet d'une délibération qui doit être adoptée par le Conseil Municipal de la Ville de Rouen.

Le règlement intérieur actuel adopté en 2017 fait l'objet d'une révision et sera présenté en Conseil Municipal en même temps que ce projet.

## Les instances de concertation et de décision

- Le conseil d'établissement
- Le conseil pédagogique
- Les réunions plénières (sept et avril)
- Les réunions des équipes administratives et techniques
- Les réunions de programmation
- Les réunions de départements pédagogiques

## Rôle et missions du coordinateur de département pédagogique

Le coordinateur d'un département pédagogique est élu par ses pairs pour une durée de deux années scolaires consécutives. Il représente le département au conseil pédagogique, contribue à son bon fonctionnement. Il organise et anime les réunions de concertation, formalise les comptes rendus, assure un relais entre les enseignants et la direction.. Il informe également la direction des projets en cours et des perspectives d'évolution souhaitées.

## Rôle et missions de l'enseignant référent d'un projet pédagogique et/ou artistique

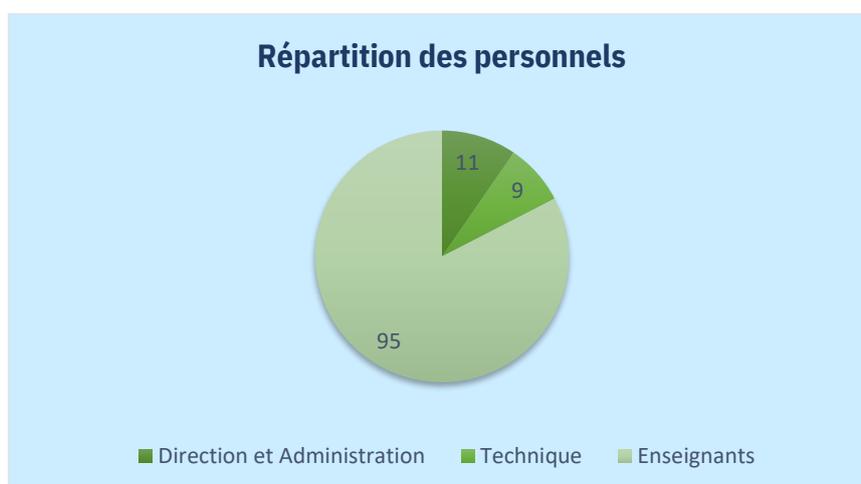
Le portage des projets pédagogiques et artistiques, développés dans le cadre de la saison artistique, est confié à des enseignants référents qui peuvent en être à l'origine ou jouer un rôle fédérateur. Ceci en étroite collaboration avec les équipes de programmation, technique et administrative.

Il revient à l'enseignant référent de :

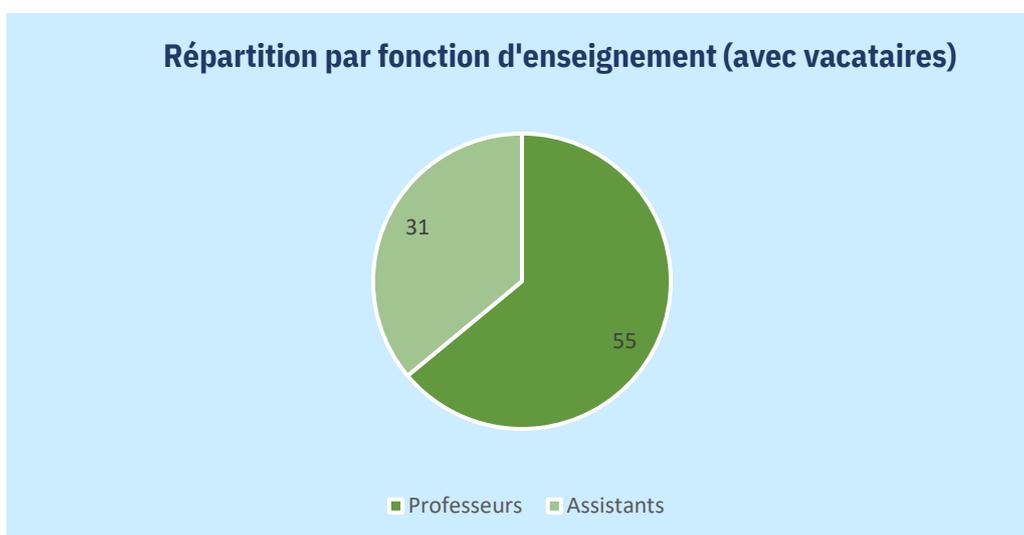
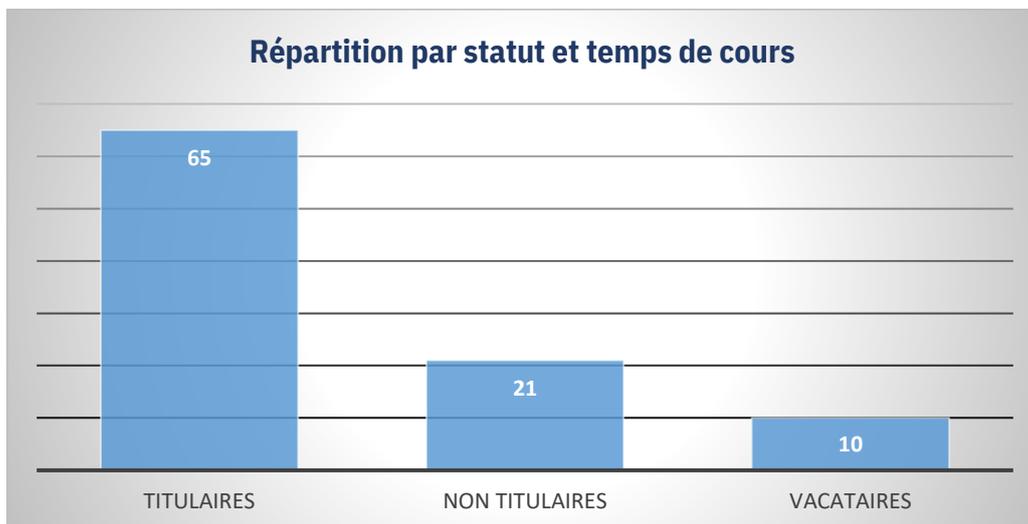
- **Mener** le projet de sa genèse à sa réalisation
- **Assurer** en amont la concertation avec les autres enseignants impliqués dans le projet
- **Rédiger** la fiche projet définissant les contours de la proposition (technique, budget, lieu)
- **Être** vigilant quant à la déclinaison du projet (rétroplanning)
- **Anticiper** tous les éléments de communication
- **Anticiper** la circulation des élèves et notamment des élèves internes (fiche de circulation)
- **Assister** aux réunions de programmation

## LES RESSOURCES

### Les personnels



⇒ Soit **86,36** postes Équivalents Temps Plein (E.T.P)



Depuis plusieurs années, au vu du contexte financier contraint et de l'absence de création de postes, d'heures, la mise en place d'une politique de redéploiement est un moyen de maîtriser au mieux l'ajustement des équipes.

Les départs à la retraite, les mutations permettent de continuer à proposer une offre en adéquation d'une part avec le budget dédié à la masse salariale globale et d'autre part, avec le niveau de compétences inhérent au classement à rayonnement régional de l'établissement.

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) et le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) sont des outils qui permettent d'avoir une vision précise de l'évolution à donner, des choix stratégiques à privilégier. Identification des enjeux et des besoins liés à l'évolution de l'emploi et des compétences. Ce travail est mené en étroite collaboration avec la Direction des Ressources Humaines de la Ville.

D'autre part, la démarche managériale stratégique porte également à accompagner les agents dans l'optique d'une présentation aux concours de la Fonction Publique Territoriale dans l'objectif de pérenniser les emplois, de reconnaître les compétences spécifiques de la Filière Culturelle.

## Les locaux

Le Conservatoire de Rouen est établi dans des locaux construits en 1977, pensés exclusivement pour l'enseignement artistique. 5000<sup>m</sup>2 répartis sur trois étages, comprenant :

- **40** salles de cours
- **23** studios pour le travail personnel des élèves
- **3** studios de danse
- **1** salle de théâtre de 50 places
- **1** auditorium de 409 places
- **1** bibliothèque « La Lucarne » possédant 45 000 ouvrages (partitions, livres, cd, dvd)

## Les travaux engagés

TRAVAUX	2021	2022	2023
RÉFECTION SALLES DE COURS	8	8	7
DIVERS	Changement 12 portes coupe-feu escaliers A et B Réalisation étude pour modélisation du bâtiment	Installation portes coupe-feu réserves aux niveaux -1 et -2 Étagères, placards salles de cours	Réfection 2 bureaux de l'administration Installation 7 bornes Wi-Fi Câblage internet
COÛT TOTAL	78 035€	79 023€	81 420€

## Les moyens financiers

BUDGET	2020	2021	2022	2023
Fonctionnement	4 971 005€	5 118 563€	5 339 153€	5 328 464€ (Base BP 2023)
Investissement	55 572€	49 000€	48 360€	48 573€

Financé selon la répartition suivante :

- ⇒ **81,5% Ville de Rouen**
- ⇒ **6,5% Droits d'inscription - Recettes propres**
- ⇒ **6% Métropole**
- ⇒ **3,5% État**
- ⇒ **2,5% Département Seine Maritime**

**Coût moyen d'un élève : 4 000 €**

Coût pédagogique et charges de structures

## LA SAISON ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le Conservatoire est particulièrement attaché à sa mission d'action culturelle, axe fort et incontournable d'une réelle visibilité et lisibilité de la vie de l'établissement. Véritable indicateur d'évaluation de l'activité pédagogique et artistique, cette action se veut dynamique, créative, abordable et accessible pour le plus grand nombre.

La saison artistique du Conservatoire est élaborée à partir des propositions faites par les artistes enseignant-e-s de l'Équipe Pédagogique.

Après la sélection des projets par l'Équipe de Direction, dans l'objectif d'une saison dynamique, variée, cohérente, une plaquette de saison est élaborée et diffusée largement sur le territoire normand en vue de la diversification des publics.

La saison artistique est déclinée comme suit :

### → **Trois Temps Forts**

Trois périodes d'une semaine avec une thématique particulière, ponctuent la saison, en **novembre, janvier** et **mars**. Les thématiques sont discutées et décidées en amont en Conseil Pédagogique lors d'une concertation dédiée.

### → **Méridiennes**

Comme son nom l'indique, des événements sur le temps du midi, avec les artistes musicien-ne-s, comédien-ne-s professionnel-le-s du Conservatoire, en moyenne un vendredi sur deux. Le lieu de prédilection est la salle des mariages de l'Hôtel de Ville. Selon la proposition, la Méridienne peut investir tous les lieux municipaux, adaptés à la diffusion.

### → **Rendez-vous**

Ce sont les projets pédagogiques en Musique, Danse, Théâtre mettant en situation de concert, de spectacle les élèves musicien-ne-s, chanteur-se-s, danseur-se-s, comédien-ne-s du Conservatoire. Les programmes sont diversifiés, les répertoires toujours renouvelés, les projets transversaux nombreux.

### → **Cartes Blanches**

Soirées dédiées à la créativité, à l'autonomie des grands élèves en Musique, en Danse et en Théâtre pour la conception, la réalisation de spectacles transversaux.

→ **Chambre en ville**

La Classe de Musique de Chambre investit la ville, se produit dans des lieux dédiés pour un moment de musique privilégié. Les usagers peuvent faire la demande d'un concert auprès de la personne chargée des publics au Conservatoire.

→ **Résidence à la Chapelle Corneille – Opéra Rouen Normandie**

Dans le cadre du partenariat, mise à disposition par l'Opéra-Rouen-Normandie, d'une chapelle rénovée à destination de la diffusion et de la production artistique. Une semaine chaque année au mois de juin, les élèves musicien-ne-s, chanteur-se-s, danseur-se-s, comédien-ne-s investissent cet espace privilégié.

Saison artistique	2018-2019	2019-2020 Oct. 19-Mars 20 (Période Covid)	2020-2021 Janv. -Juin 21 (Période Covid)	2021-2022	2022-2023
Projets proposés	51	22	13	36	64
Spectateurs Accueillis	12 544	5 995	858	9 150	12 728

## LA SAISON JEUNE PUBLIC

L'action culturelle de la bibliothèque du Conservatoire, « La Lucarne » est d'une grande diversité. Dans l'objectif de valoriser la collection jeunesse, la bibliothèque a initié en 2017 une saison Jeune Public qui entre en résonance avec plusieurs événements nationaux et partenaires :

- La Fête de la science
- Dis-moi dix mots
- Festival du livre de jeunesse de Rouen
- Les petits champions de la lecture

Depuis 2021, une plaquette spécifique est dédiée au Jeune public. Des propositions variées ponctuent la saison :

→ **L'Heure du Conte**

Des ouvrages jeunesse lus et mis en musique par les enseignants et les élèves de l'établissement.

Tous les mois, la bibliothèque « la Lucarne » propose une heure du conte le mercredi de 16H00 à 17H00. Une séance scolaire est proposée le jeudi matin de 10h à 11h. Pour l'année 2022/2023, 13 séances ont été organisées dont deux se sont déroulées à l'extérieur du Conservatoire (Centre social André Malraux et Chapelle Corneille).

- ⇒ **13** lectures musicales
- ⇒ **670** enfants spectateurs

→ **Ateliers créatifs**

Des ateliers proposés avec des thématiques autour des Arts plastiques, de la logique et de la réflexion

- ⇒ **13** thématiques proposées
- ⇒ **88** enfants participants

→ **Parcours de découverte**

Parcours proposé depuis 2015, en mai et juin, incluant la découverte de l'établissement, la présentation des disciplines, des instruments, une pratique sur un cycle de trois séances d'initiation d'une demi-heure.

→ **Tes vacances à Rouen**

La Bibliothèque propose dans le cadre du dispositif Tes Vacances à Rouen des mini stages durant les petites vacances scolaires.

Un Mini stage d'arts plastiques « Éléphantaisie » s'est déroulé du mardi 25 avril 2023 au jeudi 27 avril 2023, de 14H00 à 16H00 avec Sophie Grassart de l'association « Tigre ». 10 enfants ont participé. (Stage complet)

→ **Valises thématiques**

2 valises thématiques (Malle des petits champions de la lecture et Musique et recyclage) sont mises à la disposition des établissements scolaires. Aucune malle n'a fait l'objet d'emprunt.

## **ACTIONS POUR LES SCOLAIRES**

→ **« Méridiennes »**

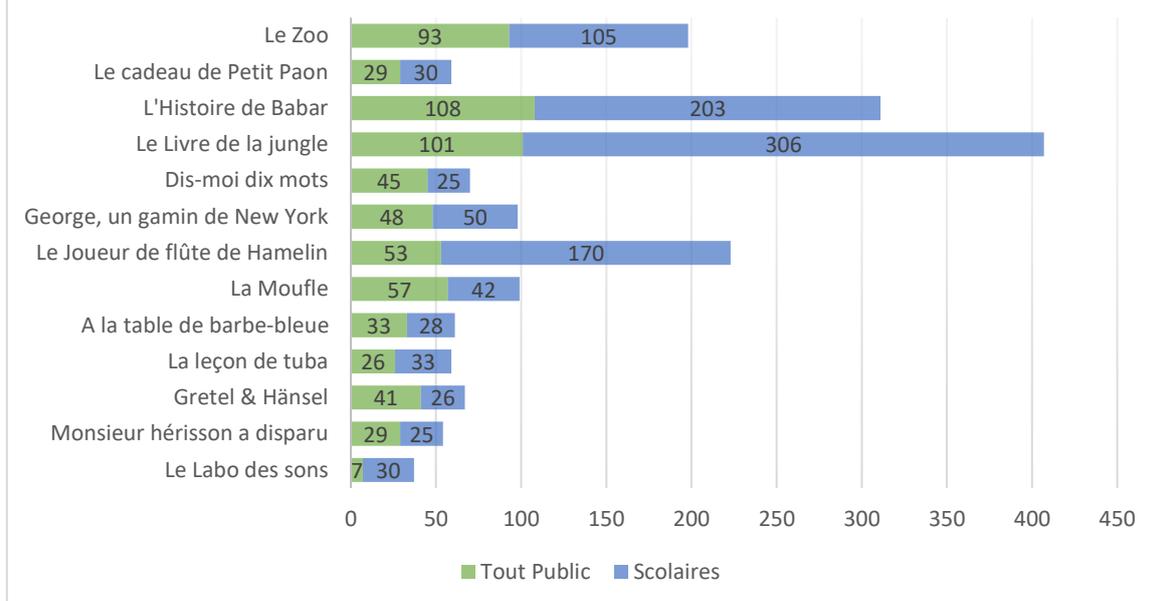
**15** séances scolaires matinée

→ **« L'heure du Conte »**

**28** classes (25 classes de la ville de Rouen et 3 classes de la Métropole) se sont inscrites pour la saison 2022/2023. Séance le jeudi de 10H00 à 11H00.

**1043** enfants des classes primaires des écoles de la Ville de Rouen et de la Métropole accueillis pour la saison 2022-2023.

## HEURES DU CONTE MUSICAL



### EXPOSITIONS Tapis rouge :

#### → Iannis Xenakis et l'UPIC

Depuis 2012, une exposition interactive et itinérante, éditée par le Centre Iannis Xenakis, a vu le jour. Disponible en français et en anglais, elle a pour but de présenter l'outil d'aide à la composition musicale par le dessin (nommé UPIC), créé par le compositeur et architecte Iannis Xenakis à partir des années 1950.

**3** classes ont été accueillies soit **85** enfants.

#### → « 156ème ETAGE... »

Accompagnée des musiques de George Gershwin, d'éléments de décor inspirés des grandes villes américaines et de jeux de société ou de plateau, cette exposition emmène les enfants au pays de la grande démesure, du self-made-man et du grand Ouest. De quoi faire leur bonheur à la hauteur d'un 156ème étage de gratte-ciel !

**4** classes ont été accueillies soit **110** enfants

### Contrat « Culture Territoire Enfance Jeunesse » – Ville de Rouen

Proposition possible dans toutes les disciplines : musique, bibliothèque, classes de formation musicale, théâtre, danse, chant choral.

**4** actions **C.T.E.J** / **9** classes accueillies (CP au CM2) - **215 élèves** bénéficiaires

- Accordéons-nous
- Imagine à sons
- Autour du Basson
- A propos du jazz

## 3-3 LES PARTENAIRES CONVENTIONNÉS DU CONSERVATOIRE

### Structures d'enseignement artistique

- CRD Dieppe
- CRD Grand et Petit Couronne
- CRD du Havre
- École du musique de Rouen

### Structures d'enseignement scolaire

- École élémentaire Michelet
- Collège Fontenelle
- Collège Boieldieu
- Lycée Jeanne d'Arc
- Lycée Corneille

### Structures d'enseignement supérieur

- Pôle supérieur Musique Bourgogne-Franche Comté
- ESC ASNIÈRE / École supérieure Théâtre en alternance
- Pôle supérieur Danse Rosella Hightower Cannes
- INSA / Institut National des Sciences Appliquées
- Université de Rouen / Département Musicologie
- Université de Rouen / Département Lettres modernes

### Structures associatives

- CEFEDM Normandie
- Association La Porte des Chants
- APEC / Association des Parents d'élèves du Conservatoire
- Association Concours international Jacques Lancelot
- Association Concours international Jeunes Talents de Normandie
- Alliance française Rouen-Normandie
- Alliance française Brasilia
- Association du Temple St Éloi
- Association pour les échanges artistiques France-Chine
- Association AXED-TEAM

### Structures de diffusion

- Opéra Rouen Normandie
- Centre Dramatique National de Normandie
- Espace Marc Sangnier
- Historial Jeanne d'Arc
- Cirque Théâtre d'Elbeuf Pôle national cirque
- Théâtre de l'Arsenal
- Le Rive Gauche

## Structures municipales /Acte d'engagement partenarial

- Théâtre de l'Étincelle
- Réseau des nouvelles bibliothèques



## 3-4 AXES PRINCIPAUX DU PROJET 2024-2029

### Transition écologique et évolution sociologique : évolution de l'enseignement artistique ?

Si le présent projet trouve son fondement dans les grands thèmes développés dans le projet précédent, il est à présent essentiel de prendre en compte les sujets environnementaux et sociétaux qui sont notre actualité et auxquels les établissements d'enseignement artistique sont désormais confrontés.

Cela implique plusieurs pistes d'action telles que :

#### Écologie

- Réduction de l'empreinte écologique des bâtiments et des activités
- Sensibilisation des personnels, des élèves aux enjeux environnementaux
- Intégration des pratiques éco-responsables
- Promotion des transports écologiques pour les déplacements

A ce sujet, la Direction de la Culture de la Ville de Rouen a organisé en mars 2024 deux journées de rencontres, « Culture et transition écologique » et notamment sur les mobilités culturelles et transformations écologiques :

- Mobilité des œuvres et des artistes
- Mobilité des publics
- Transformation des mobilités

#### Social

- Inclusion : Accessibilité bâtiment et pédagogique
- Sensibilisation des personnels, des élèves : Violences – Harcèlement sexiste et sexuel (VHSS)
- Laïcité
- Parité
- Tarifs sociaux

Il s'agit de repenser et de faire évoluer la manière dont le conservatoire fonctionne pour qu'il soit un acteur engagé dans la préservation de l'environnement et le bien-être social.

Dans ce sens et comme préconisé par le S.N.O.P 2023, les équipes du Conservatoire de Rouen se sont employées à élaborer une Charte éthique composée de 9 articles qui puisse être partagée avec l'ensemble des usagers et des partenaires.

# CHARTRE ÉTHIQUE 2024

## **ARTICLE 1 : Accessibilité et Inclusion**

Nous nous engageons à offrir un accès équitable à l'enseignement artistique, sans discrimination liée au sexe, à l'origine ethnique, à la situation sociale ou à tout autre facteur. Nous veillons à créer un environnement inclusif où chacun se sent respecté et valorisé.

## **ARTICLE 2 : Excellence et Professionnalisme**

Nous visons l'excellence dans tous les aspects de notre enseignement. Nos enseignants sont des professionnels qualifiés, compétents et passionnés, engagés dans le développement artistique et personnel de chaque élève. Nous encourageons la recherche constante de perfectionnement et d'innovation pédagogique.

## **ARTICLE 3 : Épanouissement Personnel et Créativité**

Nous croyons en l'importance de l'épanouissement personnel de chaque individu. Notre enseignement vise à développer la confiance en soi, l'autonomie et le sens de l'initiative chez nos élèves. Nous encourageons la créativité, l'exploration artistique, la prise de risque créatif.

## **ARTICLE 4 : Respect et Éthique**

Nous promovons des valeurs de respect, d'intégrité et d'éthique dans toutes nos interactions. Nous encourageons le respect mutuel entre élèves, enseignants et personnel administratif. Nous veillons à créer un environnement sécuritaire et bienveillant où chacun peut s'épanouir.

## **ARTICLE 5 : Engagement sur le territoire**

Nous sommes conscients de nos missions de Service Public sur le territoire. Nous encourageons la participation active des élèves, enseignants et parents dans la vie du conservatoire et dans des projets artistiques du territoire. Nous favorisons les partenariats avec d'autres structures culturelles et éducatives.

## **ARTICLE 6 : Diversité Artistique et Culturelle**

Nous reconnaissons la richesse de la diversité artistique et culturelle. Nous offrons un enseignement qui reflète cette diversité, en proposant un large éventail de disciplines artistiques et en valorisant les différentes traditions culturelles. Nous encourageons la curiosité et l'ouverture d'esprit.

## **ARTICLE 7 : Évaluation et Suivi**

Nous assurons un suivi régulier du progrès de chaque élève et nous adaptons notre enseignement à ses besoins spécifiques. Nous valorisons une évaluation constructive et bienveillante qui encourage l'amélioration continue et la prise de responsabilité dans l'apprentissage.

## **ARTICLE 8 : Ouverture sur le Monde**

Nous encourageons les échanges culturels, les collaborations interdisciplinaires, les partenariats avec d'autres structures artistiques, éducatives, de diffusion, afin d'enrichir l'expérience artistique de nos élèves. Le conservatoire s'engage à sensibiliser ses élèves aux enjeux sociétaux et culturels contemporains et à les encourager à devenir des citoyens engagés et responsables.

## **ARTICLE 9 : Engagement et transition écologique**

Nous nous engageons à sensibiliser les publics sur la question de l'environnement et de la transformation écologique, à promouvoir les collaborations privilégiant le développement durable.

# INCLUSION

Depuis l'adoption de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, l'accessibilité aux personnes en situation de handicap est un devoir pour l'ensemble des établissements recevant du public.

Globalement, le concept d'inclusion revendique le droit à la différence et sa pleine reconnaissance en tant que partie prenante de la norme. La notion d'inclusion révisé ainsi la définition de la norme pour y inclure toutes les singularités et rejette toute exclusion à la participation sociale, sur le prétexte de ces différences.

On note actuellement que les familles au moment des inscriptions au Conservatoire, ne déclarent pas toujours la différence de l'enfant par peur du refus de leur demande d'inscription. C'est une difficulté pour l'équipe pédagogique qui ne peut dans ce cas, faire le lien entre le diagnostic et le rythme différent d'acquisition.

## Qu'est-ce que l'inclusion, pour un établissement d'enseignement artistique ?

La démarche d'inclusion est étroitement liée à celle de l'accessibilité.  
Deux axes importants :

### ⇒ **Accessibilité du bâtiment**

Le bâtiment construit en 1977, n'a pas été pensé dans le sens de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, alors qu'en 2024 la mobilité réduite concerne environ 3,5 millions de personnes.

Afin de permettre aux élèves empêchés physiquement d'accéder aux différentes salles d'enseignement du Conservatoire, la Ville de Rouen a validé la mise en place d'un élévateur permettant l'accès au rez-de-chaussée, à l'ascenseur, donc aux deux étages supérieurs.

Travaux d'installation et mise en œuvre : février 2024

Dans le projet de rénovation énergétique validé par la Collectivité, est prévu un volet accessibilité avec notamment l'installation de sanitaires PMR à chaque étage. Travail à poursuivre en ce qui concerne le studio de danse du rez-de-chaussée ainsi que la salle de théâtre du 1<sup>er</sup> étage.

### ⇒ **Accessibilité pédagogique**

A ce sujet, il faut noter que les enseignants de l'équipe pédagogique accueillent depuis longtemps dans leur classe, des élèves souffrant de troubles D.Y.S, de l'attention, des élèves avec des spectres autistiques. Si certains d'entre eux ont déjà suivi des formations dans ce sens, pour la plupart l'accueil pédagogique se fait de façon empirique.

Avant la pandémie de 2020, sont organisés au sein du Conservatoire des ateliers de pratiques artistiques croisées pour personnes valides et non valides, un atelier théâtre favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

En 2024, c'est l'association AXED qui propose l'atelier théâtre hebdomadaire pour les jeunes adultes porteurs de trisomie 21.

La perspective d'évolution d'accueil pédagogique des élèves en situation de handicap nécessite la mise en place de :

- Parcours adaptés, souples, s'adaptant aux besoins et réalités de l'élève
- Versions adaptées des œuvres et des supports de cours
- Cours collectifs aux effectifs réduits pour les élèves nécessitant un rythme d'apprentissage allégé
- Évaluation et objectifs adaptés
- Projets artistiques partagés valides/non valides
- Développement des outils numériques

S'agissant des élèves en situation de handicap, les modalités d'accueil et de suivi pédagogique, d'évaluation, devront être précisées dans le Règlement des Études du Conservatoire.

Pour permettre cette évolution, la définition d'agent-e-s référent-e-s handicap au sein du Conservatoire est essentielle. Dans l'idéal, un-e référent-e- par équipe :

- Accueil
- Pédagogique

Cette démarche doit bien entendu être proposée aux agent-e-s sur le principe de la conviction et du volontariat. Elle sera accompagnée d'un plan de formation adapté à chaque enseignant, en musique, danse, théâtre.

Pour aller dans le sens de l'ouverture et de la prise de conscience des équipes, la direction du Conservatoire propose des journées de formation qui seront plus considérées comme une approche au sujet de l'inclusion.

Septembre **2021** :

- **Philippe Tailleux** : membre du comité de pilotage pour la conception du guide pratique édité par le Ministère de la Culture en 2020 :  
« Pour un enseignement artistique accessible, danse-musique-théâtre »
- **Association Apte-autisme**

Septembre **2022** :

- **M.E.S.H** : Musique et situations de handicap – Accompagnement des professionnels

Enfin, pour permettre le développement qualitatif des pratiques d'accueil inclusif il est nécessaire de s'appuyer sur le réseau et les ressources territoriales existants.

- **MDPH 76** : Maison Départementale des personnes handicapées
- **GIPH Normandie** : Groupement pour l'insertion de personnes handicapées physiques
- **Coordination Handicap Normandie** : Groupement réunissant près de 70 associations en faveur des personnes handicapées

# PARCOURS DE FORMATION ADAPTÉS

## La définition du projet autour de l'organisation des enseignements

Depuis 2022, la direction a souhaité ouvrir la discussion et mener une vraie réflexion sur les parcours proposés au Conservatoire. L'évolution des publics, les différences de temps d'acquisition, la diversité des projets personnels des élèves sont désormais à prendre en compte. S'appuyant sur l'instance du Conseil Pédagogique qui se réunit une fois par mois et sur les réunions de départements, les échanges ont été riches et porteurs d'ouverture.

Fin septembre 2023, le nouveau texte du S.N.O.P a permis de confirmer cette démarche d'ouverture et d'adaptabilité. Le Conservatoire doit être en mesure de répondre aux rythmes et profils différents en portant de la même manière les valeurs d'exigence et de formation artistique de qualité en musique, danse, théâtre.

Le travail sur la réécriture du Règlement des Études dans les trois spécialités pour définir les modalités de l'organisation des enseignements, est mené conjointement à l'élaboration de ce projet. Ce texte cadre sera finalisé fin 2024.

## Parcours Études

Peut être suivi en Horaires Traditionnels ou en Horaires Aménagés.

Si le Parcours Études s'effectue généralement en 3 cycles, le Conservatoire peut délivrer une attestation de formation dès la fin des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles.

Ce parcours comprend les trois cycles de formation actuellement proposés au Conservatoire.

En fin de 2<sup>ème</sup> cycle, deux possibilités :

3<sup>ème</sup> Cycle menant au **C**ertificat d'**É**tudes de :

- **M**usicales (C.E.M)
- **C**horégraphiques (C.E.C)
- **T**héâtrales (C.E.T)

Pour les élèves qui ont le projet d'une pratique artistique amateur

3<sup>ème</sup> Cycle menant au **D**iplôme **N**ational d'**É**tudes de :

- **M**usique (D.N.E.M)
- **D**anse (D.N.E.D)
- **T**héâtre (D.N.E.T)

Pour les élèves qui ont le projet d'une pratique artistique soutenue pouvant mener à l'enseignement supérieur

## Le Cycle de Préparation à l'Enseignement Supérieur (C.P.E.S)

Cycle destiné aux élèves souhaitant s'orienter vers une pratique professionnelle de la musique, de la danse, du théâtre. Il peut se mutualiser en partie avec le 3<sup>ème</sup> cycle menant au Diplôme National ou lui faire suite. Le CPES permet le statut étudiant pour les élèves bacheliers.

### **Parcours personnalisé- Coursus adapté**

Destiné aux élèves ayant des besoins spécifiques ou démontrant un rythme d'apprentissage nécessitant un aménagement. Ce parcours doit être co-construit entre l'équipe pédagogique, la famille et la direction. Par définition, ce parcours doit être souple et adapté. L'évolution de l'élève sera la base de l'évolution de ce parcours.

## **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

### **Parcours Licence « Musicien-ne- interprète »**

Proposé aux élèves titulaires du Baccalauréat et d'un Diplôme d'Études Musicales souhaitant intégrer l'enseignement supérieur dans l'objectif de se tourner vers les métiers de la musique. Ce parcours est proposé en collaboration avec l'Université de Rouen et le Département de Musicologie.

Depuis 2017, la 1<sup>ère</sup> année du parcours licence (L1), est commune avec celle du parcours du Diplôme d'État de professeur de musique (D1), fruit de la collaboration étroite entre le CEFEDM de Normandie et le Conservatoire de Rouen.

### **Master de composition pour l'audiovisuel et le spectacle vivant**

Ouvert aux étudiants titulaires d'une licence de musicologie ayant passé l'audition d'entrée organisée conjointement par le Département de Musicologie et le Conservatoire de Rouen afin d'évaluer les connaissances en écriture et en composition.

## **La définition du projet autour des objectifs de la formation artistique**

L'établissement d'enseignement artistique assure cette mission de formation artistique de qualité ouverte au plus grand nombre portée par la notion forte du service au public. La question doit absolument être posée s'agissant de l'intérêt de la formation proposée, de son impact sur l'évolution des élèves.

### **Objectif 1 :**

Par la pratique artistique, accompagner les élèves pour développer leur esprit critique, leur curiosité, leur appétence pour la Culture. Permettre la rencontre, le partage, le dépassement de soi. Donner à chacun-e la possibilité de pratiquer la discipline artistique de son choix, d'en connaître et maîtriser les difficultés de façon sereine, dans le respect de son rythme et de ses compétences.

### **Objectif 2 :**

Nourrir la pratique amateur du territoire en formant des artistes éclairé-e-s, riches de culture musicale, chorégraphique, théâtrale diversifiées, de répertoires variés, de pratiques transversales, d'expériences de création, d'improvisation, de production scénique.

### **Objectif 3 :**

Renouveler le public des salles de spectacle, de concert, de cinéma, des musées, des festivals et de toutes les productions qui nourrissent la Culture et l'activité culturelle d'un territoire.

#### **Objectif 4 :**

Permettre à ceux, celles qui le souhaitent et qui en ont le potentiel de s'orienter vers une carrière professionnelle à travers une offre de formation dynamique, diversifiée, adaptée aux évolutions du spectacle vivant :

- **Adaptation** des enseignements aux réalités artistiques
- **Organisation** de rencontres avec les acteurs professionnels
- **Développement** de partenariats avec les structures professionnelles et les établissements supérieurs
- **Préparation** aux concours d'entrée dans les pôles d'enseignements supérieurs français et étrangers (CPES)
- **Information** des étudiant-e-s quant aux évolutions du secteur professionnel
- **Oriente**ment et accompagnement du projet de l'étudiant-e

### **La définition du projet autour des orientations pédagogiques**

Les nombreuses concertations menées en Conseil Pédagogique depuis 2022 issues de la volonté de la direction, des propositions exprimées par les enseignant-e-s, ont orienté les axes pédagogiques souhaités, en perspective 2024-2029.

#### **PRATIQUES COLLECTIVES MUSIQUE**

A partir du 2<sup>ème</sup> Cycle, au vu du nombre sans cesse croissant de demandes de dispense d'orchestre, la réflexion d'une évolution de proposition des séances d'orchestre a été indispensable. Dynamiser la pratique, la rendre attractive et accessible en termes de charge de travail et de temps de présence dans l'établissement.

Les pistes :

- **3<sup>ème</sup> Cycle** : Organiser des sessions d'orchestre par projet plutôt qu'une séance hebdomadaire
- **Projets** communs avec des orchestres amateurs (Opus 76)
- **2<sup>ème</sup> Cycle** : Création d'un Big Band / Penser l'organisation pédagogique par semestre pour deux expériences différentes par saison
- **Concerts** partagés sur le territoire normand avec les établissements du réseau

#### **FORMATION MUSICALE**

- **1<sup>er</sup> cycle-1<sup>ère</sup> année** : tronc commun musiciens – danseurs
- **Création** d'un niveau débutant à l'entrée en 6<sup>ème</sup> CHAM
- **D.N.E.M - CPES** : quels attendus ?
- **Évaluations** : modalités et compétences attendues
- **Projets artistiques**

## MUSIQUES ANCIENNES

- **Développement** enseignements instrumentaux cordes anciennes  
Violon, Alto, Violoncelle baroques/ 2024-2025  
Luth, Théorbe, Guitare baroque/ 2025-2026  
Viole de Gambe/ 2026-2027

Il conviendra dans un 1<sup>er</sup> temps de s'appuyer sur les ressources internes.

- **Privilégier** les ateliers collectifs
- **Organisation** de stages de découverte
- **Ouverture** au chant baroque/ Master classes

## MUSIQUES NUMÉRIQUES

- **Poursuite** du travail de développement engagé
- **Renforcer** la pertinence de l'offre

## DANSE

- **Réorganisation** du 1<sup>er</sup> Cycle : intégration de la pratique de la danse jazz
- **SNOP 2023** : redéfinition des temps d'enseignement dans les 3 disciplines, classique, contemporain, jazz et des parcours
- **Mutualisation** des cours théoriques avec les établissements du réseau (CRD Grand-Couronne)

## THÉÂTRE

- **SNOP 2023** : redéfinition des temps d'enseignement pour les cycles initiaux
- **Poursuite** du travail sur la cohésion du département

## PARCOURS DE FORMATION TRANSVERSALE

Poursuivre la démarche d'accès à une formation artistique transversale. Les étudiant-e-s qui souhaitent être formé-e-s dans au moins deux spécialités peuvent bénéficier d'un aménagement de planning pour mener à bien la double pratique.

- **Pérenniser** l'atelier de Comédie Musicale (Chant- Danse-Théâtre)
- **Privilégier** les projets artistiques transversaux
- **Mutualiser** la venue des artistes en résidence pour les élèves des trois spécialités (Compositeur-trice-s, chorégraphes, metteur-e-s en scène)

## ARTISTES INVITÉS

Le Conservatoire favorise la rencontre, aussi la saison doit être ponctuée d'interventions d'artistes extérieur-e-s à l'établissement. Ces événements viennent en complémentarité de l'enseignement reçu au Conservatoire. Ce doit être aussi l'occasion pour les élèves d'avoir accès à d'autres approches pédagogiques, artistiques, à d'autres esthétiques.

Une attention particulière sera portée à ce que chaque département, chaque discipline bénéficie régulièrement d'au moins une intervention extérieure :

- ⇒ **Master-Classes**
- ⇒ **Concerts**
- ⇒ **Conférences**
- ⇒ **Expositions**
- ⇒ **Rencontres « bord de scène »**

**2021-2022** : Résidence Thierry Pécou / Création originale + Répertoire œuvres

**2022-2023** : Résidence Régis Campo / Création originale + Répertoire œuvres

**2024-2025** : Résidence Marc-Olivier Dupin / Création originale + Répertoire œuvres

## ACCUEIL DES ÉTUDIANT-E-S ÉTRANGER-E-S

Les directions précédentes ont facilité la mise en place de cet accueil qui perdure maintenant depuis une quinzaine d'années au Conservatoire. Le partenariat avec des associations à l'étranger permet à des étudiant-e-s de bénéficier de l'enseignement artistique spécialisé français en complément de la formation initiale suivie dans le pays d'origine.

Le conservatoire accueille des étudiant-e-s venant de :

- Chine
- Brésil
- Monténégro
- Syrie
- Liban

## BIBLIOTHÈQUE « LA LUCARNE »

### Programme 1 : Identifier et faciliter l'accès à la bibliothèque

Le Conservatoire de Rouen est doté d'une bibliothèque « La Lucarne » spécialisée dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre. Disposant d'un large fonds de plus de 40 000 documents (partitions, supports audios, livres, encyclopédies, périodiques...) elle est ouverte à tous et fait partie du catalogue des bibliothèques municipales de Rouen.

Depuis 2018, toutes les personnes inscrites dans les bibliothèques de Rouen peuvent emprunter des documents de la collection jeunesse. Rendre accessible les collections et le prêt est une priorité pour les années à venir et se traduit par plusieurs actions :

- ⇒ **Action 1** : Constituer un fonds dédié aux ressources numériques
  - Mise en place d'abonnements numériques :
    - Cité de la Musique, Philharmonie à la demande
    - Médiaci.tv
    - Numéridanse
- ⇒ **Action 2** : Instauration d'une carte d'inscription commune avec les bibliothèques de Rouen
- ⇒ **Action 3** : Mise en place d'une signalétique accessible
- ⇒ **Action 4** : Déplacement dans les bibliothèques du Réseau pour assurer des permanences

## **Programme 2 : Développer l'offre documentaire**

Afin d'accompagner les élèves inscrits dans leurs études artistiques et en complément pédagogique, la bibliothèque a créé un fonds théâtre autour de la découverte du répertoire contemporain. L'ambition de ce nouveau projet d'établissement est de prolonger la dynamique instaurée en poursuivant le développement de cette collection.

- ⇒ **Action 1** : Adapter l'offre
- ⇒ **Action 2** : Favoriser la rencontre avec le répertoire contemporain par la présence d'auteur-trice-s

## **Programme 3 : Structurer l'action culturelle**

L'action culturelle de la bibliothèque est d'une grande diversité. Dans l'objectif de valoriser la collection jeunesse, la bibliothèque a initié en 2017 une saison Jeune Public qui entre en résonance avec plusieurs événements nationaux et partenaires.

La bibliothèque est également largement investie dans l'éducation artistique et culturelle (EAC) en accueillant des scolaires aux « Heures du Conte musical ».

- ⇒ **Action 1** : Pas de renouvellement systématique, proposer de nouveaux rendez-vous
- ⇒ **Action 2** : Recueillir le retour des publics pour mesurer l'investissement et la satisfaction
- ⇒ **Action 3** : Valoriser les offres faites aux enseignant-e-s : Inscriptions directement sur le site internet

## **EN RÉSUMÉ :**

**Principe 1** : une bibliothèque engagée dans la transition écologique  
 Priorité aux achats durables, au mobilier éco-responsable, fabriqué in France

**Principe 2** : une bibliothèque inclusive  
 Mise en place d'une signalétique inclusive avec les pictogrammes adaptés  
 Accueillir les personnes en situation de handicap aux actions culturelles

**Principe 3** : une bibliothèque à la hauteur des enjeux du numérique

**Principe 4** : une bibliothèque pour les enfants et les adolescents avec une offre documentaire toujours renouvelée, de nouveaux services, des espaces adaptés

# OBJECTIFS DE MANAGEMENT STRATÉGIQUE

## LE QUI FAIT QUOI

Le besoin exprimé des équipes à ce sujet nécessite un travail de fond pour clarifier les missions de chacune-s au sein de l'équipe administrative. Pour ce faire, l'outil mis à disposition par la Direction Générale des Services de la Ville est la programmation d'un audit organisationnel qui sera réalisé au printemps 2024.

Cela devrait permettre aux équipes de mieux identifier :

- Les missions de chaque agent-e
- Le canal de communication interne
- Le canal de décision
- Les évolutions nécessaires en adéquation avec l'évolution des publics

Une organisation interne différente au niveau administratif et technique aura des répercussions sur le dispositif pédagogique qui seront alors à analyser.

## LA FORMATION DES ÉQUIPES

La démarche de formation est absolument à encourager et à accompagner pour les enseignants artistiques, les personnels administratifs et techniques.

L'ouverture vers l'extérieur et l'acquisition de nouvelles compétences comme la veille professionnelle qui doit être nourrie est un axe important de perspective d'évolution.

L'entretien professionnel annuel permet de recenser les demandes, les besoins de l'agent et du service. Plusieurs possibilités :

- Formation individuelle de préférence dans le catalogue annuel du CNFPT
- Formation individuelle proposée dans le Plan de Formation de la Ville
- Formation collective proposée et organisée par la direction du Conservatoire chaque année en début de saison pendant trois jours avec les thèmes récurrents issus des entretiens professionnels et de la réflexion collective

### Formation Sept. 2023 :

- Communication non violente
- Violences, harcèlement sexiste et sexuel (VHSS)

Les demandes de formation du secteur privé sont toujours étudiées, les critères de cohérence, de valeur ajoutée pour l'agent comme pour l'établissement, de budget, de temporalité sont pris en compte pour une validation définitive.

## UTILISATION DES RESSOURCES ET COMPÉTENCES INTERNES

Prenant en compte d'une part, le contexte financier contraint ne permettant pas la création de poste supplémentaire et d'autre part le souhait exprimé par certain-e-s agent-e-s de faire évoluer leurs missions actuelles, des pistes d'évolution sont déjà en marche :

- **Missions d'assistant régisseur** pour un agent d'accueil et de surveillance dans le cadre de sa réussite à l'examen professionnel d'adjoint technique
- **Missions d'aide** à la conseillère pédagogique pour une agente du secrétariat de scolarité
- **Redéfinition** des missions pour deux agentes du secrétariat de scolarité
- **Mutualisation** d'une agente de la Direction de la Culture avec le Conservatoire

Ces nouvelles orientations sont conformes à la feuille de route donnée par la Ville s'agissant de l'utilisation cohérente et stratégique des ressources et compétences internes au service, à la Direction de la Culture, à la Collectivité.

## PROGRAMME DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT

Ce programme de rénovation du Conservatoire comprend deux volets :

- Rénovation énergétique/thermique/désamiantage/ accessibilité publics empêchés
- Gros entretien

Selon le calendrier suivant :

- **2023** : recensement des besoins et rédaction du cahier des charges
- **2024** : lancement de la consultation
- **2025** : organisation des travaux (déménagement, délocalisation des cours)
- **2026-2027** : réalisation des travaux

**Budget prévisionnel : 13 M€**

## PARC INSTRUMENTAL

Une attention particulière est portée à l'entretien, au renouvellement avec l'achat d'instruments neufs, à l'investissement nécessaire pour le maintien de la qualité du parc instrumental du Conservatoire, ce qui est un chantier à part entière.

Le vieillissement global des pianos a demandé un état des lieux précis qui va permettre l'élaboration d'une stratégie de remplacement et d'un plan pluriannuel d'investissement.

SAISON	ENTRETIEN	ACQUISITIONS
2021	17 252€	49 000€
2022	13 217€	48 360€
2023	21 349€	48 573€

# MÉCÉNAT

La démarche de mécénat a été impulsée en 2019, avec un passage en Conseil municipal le 4 avril, de la délibération portant sur la demande d'autorisation de soutien au Conservatoire via des conventions de mécénat et partenariat.

Portée par l'Adjointe à la Culture de la municipalité précédente, Madame Christine ARGELES, la délibération a été adoptée à l'unanimité.

En 2024, la question du mécénat se pose à nouveau et notamment pour le renouvellement du parc instrumental qui représente un poste budgétaire important que la Ville seule, ne pourra porter.

Mi-janvier, un 1<sup>er</sup> rendez-vous a été organisé avec la chargée de mission à la Ville pour le développement économique local et mécénat, (Direction de l'Économie Locale et de l'Événementiel), afin de définir la faisabilité de cette démarche et dans quel cadre.

## Identification des besoins

Renouvellement du parc instrumental / Pianos

Budget cible : 100 000€

## Élaboration d'un projet

- Programmation et organisation d'une soirée « Mécénat » dans l'auditorium du Conservatoire en novembre 2024 pour la saison 24-25, avec entrée payante.
- Créer une page mécénat dans la plaquette de saison avec logos et mentions obligatoires
- Créer un système de cagnotte avec catalogue de contreparties
- Préparer un dossier mécénat argumenté
- Délibération à passer en Conseil Municipal (tarifications – encaissements)

## Présentation du projet

Mettre en avant l'impact positif sur la Collectivité, les avantages pour les usagers et les possibilités de visibilité pour les mécènes.

Définir les modalités du soutien financier en échange de contreparties telles que :

- Visibilité de la marque
- Avantages fiscaux
- Mise à disposition de l'auditorium du Conservatoire
- Mini-concerts dans l'entreprise
- Initiation à une pratique artistique
- Atelier chorégraphique et/ou théâtral type « *Team building.* »

A noter : la contrepartie ne peut excéder 20% du montant du don

Un chiffrage sera donc à effectuer

## Suivi et évaluation du projet

Assurer un suivi régulier du projet avec évaluation de l'impact, en fournissant un rapport aux mécènes engagés pour assurer transparence et satisfaction.

## LE CONSERVATOIRE A L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Bâtiment, administration et enseignement, le Conservatoire doit encore affiner sa capacité à être connecté. Si on peut parler d'avancées notables telles que :

- ⇒ Paiement en ligne
- ⇒ 7 bornes Wi-Fi supplémentaires
- ⇒ Réservation billetterie en ligne
- ⇒ 3 Studios de danse équipés
- ⇒ Régie technique Auditorium équipée
- ⇒ Nouveau site internet
- ⇒ Adresses professionnelles [@rouen.fr](mailto:@rouen.fr) agent-e-s fonctionnelles et utilisées
- ⇒ Mise en place de l'Application TEAMS pour tous les agents
- ⇒ Visio-réunions-conférences

Il faut pouvoir aller encore plus loin pour être en mesure de proposer des services, des ressources toujours plus accessibles. Adaptation à l'ère numérique en intégrant de plus en plus les nouvelles technologies dans l'enseignement artistique :

- ⇒ Logiciels de composition musicale
- ⇒ Ressources multimédias
- ⇒ Outils de diffusion en ligne pour les spectacles et productions artistiques
- ⇒ Tablettes pour les enseignant-e-s
- ⇒ Tableaux numériques connectés pour les salles de cours

L'objectif est de combiner les traditions artistiques avec les possibilités offertes par la technologie pour enrichir l'expérience d'apprentissage des élèves et élargir leur champ de création et diffusion.

## PROPOSITIONS NOM DU CRR

A la demande du Maire, les équipes se sont penchées sur le sujet. Trouver un nom pour le conservatoire qui soit représentatif non seulement de son image mais également de son engagement artistique et humain. A la demande de la direction la réflexion s'est concentrée sur un nom d'artiste féminine faisant écho à la démarche municipale.

Les agent-e-s ont proposé une quinzaine d'artiste en musique, danse, théâtre, chant. Il a été convenu qu'après vote de toutes et tous, seraient proposés au Maire trois noms afin qu'il valide définitivement l'artiste de son choix.

Les trois propositions qui ont obtenu le plus d'adhésion des agent-e-s du CRR :

- 1- Joséphine BAKER**
- 2- Meredith MONK**
- 3- Pina BAUSCH**

La séance du Conseil Municipal du 27 juin 2024 au cours duquel ce projet sera présenté par l'élue à la culture ou son-sa représentant-e-, verra le choix définitif validé.

### 3-5 OUTILS D'ÉVALUATION DU PROJET 24-29

La question de l'évaluation du projet est importante, c'est un outil d'aide à la décision qui va permettre de mesurer l'impact des orientations souhaitées, des actions menées, l'évolution et l'ouverture de l'établissement.

La concertation, le retour des usagers, des personnels devront être réguliers et constituer un des socles de l'évaluation :

- Sondages- questionnaires
- Conseil d'Établissement
- Temps d'entretiens
- Réunions thématiques

#### Indicateurs révélateurs de l'activité de l'établissement

5 indicateurs principaux :

- ⇒ Pédagogie-Volume horaire d'enseignement
- ⇒ Fréquentation- Élèves – Saison artistique
- ⇒ Social
- ⇒ Financier
- ⇒ R.H

Les chiffres seront comparés et analysés pour projeter efficacement les améliorations nécessaires.

S'agissant de la communication des résultats d'évaluation il sera nécessaire de s'attacher à choisir une forme appropriée, accessible et lisible pour le plus grand nombre.

L'évaluation pendant les cinq années que couvre ce projet facilitera également l'élaboration et la réécriture du prochain projet d'établissement.



## CONCLUSION

Le présent projet se veut non seulement le reflet de l'évolution sociétale mais également de l'ouverture vers les publics dans toute leur diversité. Démontrer un engagement sans faille pour une pratique artistique à la fois adaptée, exigeante et de qualité.

La volonté du Conservatoire est de poursuivre son ancrage dans le paysage culturel rouennais comme structure de formation initiale artistique de référence. École d'Art et de citoyenneté, école d'expériences multiples et transversales, l'établissement est un vivier d'artistes en devenir.

Portant toujours haut les valeurs du Service Public, le Conservatoire s'inscrit dans son époque, cherche sans cesse à renouveler l'enseignement et les pratiques artistiques afin d'être au plus près des projets portés par les élèves accueilli-es et accompagné-es dans leur expérience artistique.

Prêt à affronter les défis de demain, le Conservatoire a inscrit son projet d'établissement dans une dynamique environnementale, sociale et pédagogique. L'établissement affirme ainsi son objectif de rendre accessible l'enseignement artistique à toutes et à tous.

Les différents parcours d'apprentissage ainsi que les multiples événements organisés durant la saison artistique jouent un rôle central dans la mise en place d'une démocratisation culturelle. En accueillant régulièrement des artistes issus de la scène contemporaine, le Conservatoire va à la rencontre du public et oriente son action en faveur de la créativité.

Fruit d'une réflexion de tous les acteurs du quotidien, ce projet d'établissement est le reflet des nouveaux enjeux de l'enseignement artistique mais aussi du monde qui nous entoure où le Conservatoire se doit d'apporter des réponses aux questions écologiques et sociales.